



LE BUREAU
DES QUESTIONS
EXISTENTIELLES

MAIS QUELLE EST DONC
CETTE GEORGETTE
qui s'invite à nos tables ?

APPÉTIT. Récompensée au prestigieux concours Lépine, elle a bravé les rudesses des expéditions en milieu sauvage avant d'être invitée autour des tables des plus grands restaurants étoilés. Son nom ? Georgette. D'origine ariégeoise, elle fait aujourd'hui la fierté de son père, Jean-Louis Orengo. Le JT vous emmène sur ses traces.

Toujours dans les parages quand il s'agit de déguster un bon plat en sauce, Georgette a su se faire une place de choix auprès des professionnels des métiers de bouche. Mais si elle fréquente aujourd'hui les restaurants étoilés, elle a débuté sa carrière au côté d'un explorateur. Jean-Louis Orengo, ichnologue ariégeois qui étudie les traces et les empreintes des animaux fossiles, l'emmenait avec lui lors de ses expéditions. Ce n'est pas derrière lui, dans ses pas, qu'il faut chercher Georgette, mais plutôt dans son sac à dos. D'ailleurs, il convient de l'appeler... la Georgette.

Moitié fourchette, moitié cuillère, cet objet aussi surprenant qu'inédit est le résultat d'une longue réflexion de son inventeur Jean-Louis Orengo, entamée au retour d'une traversée du grand Nord canadien. « Je cherchais à réduire le poids de mon traîneau et n'avais donc emporté qu'une cuillère. Mais l'usage d'une fourchette m'a vite semblé indispensable », se souvient-il. Suivant un processus biomimétique, il s'inspire de la forme des pattes des animaux pour créer un couvert deux en un. Après huit prototypes, il finit par mettre au point la Georgette. « Pour des raisons pratiques inhérentes à ma profession, mais aussi dans une volonté écologique, car un seul ustensile permet de diminuer l'utilisation de matières premières et d'économiser l'eau pour la vaisselle », note l'ichnologue.

Des avantages auxquels s'ajoute celui insoupçonné de découpler les saveurs, comme en témoigne Franck Rénimel, chef étoilé du restaurant En Marge (au Sud de Toulouse) : « La Georgette offre la possibilité de les mélanger en bouche, notamment celles des plats en sauce. » Amateur d'originalité, il loue le couvert auprès de ses clients et le présente systématiquement avec ses soupes de choux-fleurs ou son cappuccino à la truffe noire. Ce couvert unique permet donc de piquer, ramasser et séparer, voire couper les aliments sans avoir plusieurs ustensiles

GEORGETTE RENCONTRANT DE GAULLE



en main. Jean-Louis Orengo l'utilise tous les jours. « Il doit rester quelques fourchettes au fond de mes tiroirs, mais la Georgette est de tous mes repas », précise-t-il. Comme lui, de plus en plus d'adeptes sont séduits par les courbes arrondies de la belle. Ce qui, d'ailleurs, lui a valu son nom : « Il fait référence à la féminité de sa forme, mais aussi à son origine française. Il est facile à retenir et se prononce aisément en anglais. »

En 2017, il s'est vendu près de 300 000 Georgettes. Un succès dû notamment à une notoriété acquise lors du concours Lépine 2016 où elle a remporté la médaille d'or. Depuis, Jean-Louis Orengo a développé une nouvelle version, biodégradable. Rien de plus logique pour cet amoureux de la nature qui a d'ailleurs prévu de financer la création d'un conservatoire des traces d'animaux, via les recettes générées par les ventes de ce couvert unique.

Séverine Sarrat

LE JOURNAL TOULOUSAIN



MÉDIA DE SOLUTIONS

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

Et maintenant p.10
CARTE SCOLAIRE
DES COLLÈGES : OÙ IRONT
VOS ENFANTS EN 2019?

Politique p.11
LA HAUTE-GARONNE
N'EXPÉRIMENTERA PAS
LE REVENU DE BASE

JEUDI 07 > 13 JANVIER 2019 • N° 825

DÉBATTRE OUI, MAIS COMMENT ?

L'hebdo qui fait parler



© Hélène Ressayres / JT

R 29141 - 0825 - F 1,00€



est édité par Scoparl News-Médias 3.1
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulouse.fr
Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire:
1123 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman
RÉDACTEUR EN CHEF :
Séverine Sarrat
redaction@lejournaltoulouse.fr
RÉDACTION :
Philippe Salvador, Nicolas Mathé, Nicolas
Belaubre, Séverine Sarrat et Paul Périé.
CHEF DE PROJET WEB :
Fabien Pomiès
CORRECTION :
Thomas Gourdin
PHOTOGRAPHES :
Franck Alix et Héléne Ressayres
MAQUETTE :
Séverine Sarrat
IDENTITÉ VISUELLE :
www.cathycombarnous.fr
ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulouse.fr
Le Journal Toulousain est habilité
à publier les annonces légales
et judiciaires en Haute Garonne
Tarif préfectoral 2018 : 4,16 € HT la ligne.
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros
et le contenu numérique.
SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publicitaires) :
Véronique Lapeyre et Xavier Pamphile
Tél : 09.83.27.51.41
veronique.lapeyre@lejournaltoulouse.fr
IMPRESSION : Rotimpres (Espagne)
Pol. Ind. Casa Nova
Carrer Pla de l'Estany s/n
17181 Aiguaviva (Girona)
Journal fondé en 1997 par André Gallego

C'EST L'HISTOIRE D'UN RÊVE... de démocratie directe



Le grand débat qui s'est ouvert en France est inédit à plus d'un titre. Par la diversité de ses thèmes, qui couvrent un spectre encore plus large que celui des revendications des Gilets jaunes. Par le nombre de ses participants, potentiellement l'ensemble de la population. Mais aussi par le scepticisme qu'il engendre auprès d'une importante partie des citoyens, qui n'ont pas attendu qu'on leur donne la parole pour la prendre.

Au-delà des conférences-débats marathons animées par le président de la République ou de la plateforme participative mise en ligne par l'exécutif, les possibilités de se faire entendre sont immenses. Et peuvent revêtir une multitude de formes, dont ce numéro du JT présente un rapide aperçu. Que cela soit seul derrière son ordinateur ou sur un cahier de doléances, en groupe dans la rue ou au café d'à côté, en assemblée dans un amphithéâtre, et « à l'initiative des maires, des élus, des responsables associatifs, ou de simples citoyens », comme le souhaitait Emmanuel Macron dans sa lettre aux Français, le débat est partout. Encore faut-il y prêter l'oreille.

Ainsi, à l'heure du dépouillement, que cette gigantesque consultation débouche sur un projet de loi ou sur un référendum, le risque de décevoir est grand pour le pouvoir en place. Après que les citoyens se soient réappropriés la parole, il sera difficile de la leur reprendre.



Philippe Salvador

RENAULT
La vie, avec passion

En février, la French Touch a tous les talents.

Renault CLIO TREND

À PARTIR DE
9 990 €⁽¹⁾

Écoprime Renault de 1 200 € déduite
Prime à la conversion gouvernementale
de 1 000 € déduite

N°1 SAV 2019

PARTENAIRE OFFICIEL

MODÈLE PRÉSENTÉ : RENAULT CLIO TREND TCe 75 AVEC OPTION À 10 730 €, PRIME À LA CONVERSION GOUVERNEMENTALE DE 1 000 € ET ÉCOPRIME RENAULT DE 1 200 € DÉDUITES⁽²⁾.

(1) Prix conseillé pour une Renault CLIO TREND TCe 75, déduction faite de 3 110 € de remise (selon tarif en vigueur au 01/01/2019). (2) Prix conseillé pour une Renault CLIO TREND TCe 75 avec option peinture métallisée spéciale, déduction faite de 3 110 € de remise (selon tarif en vigueur au 01/01/2019). (1)(2) Déductions faites de 1 200 € d'Écoprime Renault et de 1 000 € de prime à la conversion gouvernementale pour la mise au rebut de votre véhicule particulier ou camionnette Diesel immatriculé pour la première fois avant 2001 ou essence immatriculé avant 1997. Voir conditions en points de vente et sur renault.fr. (1)(2) Offres non cumulables, réservées aux particuliers, valables dans le réseau Renault participant pour l'achat d'une Renault CLIO TREND neuve, du 01/02/2019 au 28/02/2019. Gamme Renault CLIO : consommations mixtes min/max (l/100 km) : 3,9/5. Émissions CO₂ min/max (g/km) : 104/113. Consommations et émissions homologuées selon réglementation applicable. French Touch : Touche française.

© 2019 Renault

PAROLE, PAROLE, PAROLE ?

À moins d'assumer clairement son goût pour la dictature, personne ne peut réellement se dire contre l'idée du débat. Ce qui peut prêter à discussion, en revanche, c'est la forme que prend l'exercice. Et c'est peu dire que les règles du jeu définies par Emmanuel Macron pour le Grand débat national n'ont pas convaincu la population sur la sincérité de la démarche. Pour apporter sa contribution, le JT a décidé de mettre en lumière les instances parfois méconnues, les collectifs alternatifs ou autres outils numériques qui tentent, chacun à leur manière, de donner la parole au plus grand nombre.



Jt

DÉBATTRE *mais*

« **C'**est la première fois qu'un chef de l'État donne une opportunité aussi fantastique de s'exprimer.

Je suis impatiente et curieuse de voir ce qui va en sortir », s'enthousiasme Élisabeth Toutut-Picard, député LREM de la septième circonscription de Haute-Garonne. Sans s'attarder sur les retards à l'allumage du Grand débat national : le retrait de la présidente de la Commission nationale du débat public (CNDP) Chantal Jouanno, initialement chargée de l'organisation après une polémique sur son salaire, et la déclaration de fin de mission de cette même CNDP, le 14 janvier dernier, la veille de l'ouverture de l'inédite consultation.

« Si le législateur a voulu d'une autorité indépendante, ce n'est pas pour rien ! »

L'élue détaille au contraire l'opération de sauvetage menée par le gouvernement : deux ministres pour déployer la logistique, une mission interministérielle pour les y aider, cinq garants pour assurer la neutralité des échanges et un comité de pilotage parlementaire pour faire remonter les informations du terrain : « Chacun de mes collègues député peut faire ce qu'il souhaite dans sa circonscription : faciliter, préparer, voire animer un débat. Mais il n'y a pas de consigne. On ne

veut pas passer pour l'organisateur en chef », explique Élisabeth Toutut-Picard, qui siège au sein de ce comité de pilotage parlementaire. Selon elle, la CNDP avait installé, avant son retrait, tous les outils nécessaires à sa mission et il s'agit de la poursuivre pour le mieux. « Ce qui a été mis en place s'éloigne énormément de ce que nous avions proposé. Et je ne crois pas que nous soyons remplaçables. Si le législateur a voulu d'une autorité indépendante en la matière, ce n'est pas pour rien ! », intervient Ilaria Casillo, vice-présidente de l'institution en question. Créée en 1995, la CNDP a déjà organisé 94 débats publics et plus de 300 consultations citoyennes, dont 73 sont en cours. Elle est censée en garantir



© Uhmus



Participerez-vous au grand débat ?

« Pourquoi pas ? Cela me donne envie. C'est important de prendre la parole quand on vous la donne... Ce n'est pas si souvent ! »

Caroline, 46 ans, professeur de physique-chimie

« Oui, mais je suis sceptique sur le résultat final. Même si les demandes sont fortes et populaires, je doute qu'elles soient prises en compte. »

Claire, 67 ans, retraitée de l'éducation nationale

« Oui, j'ai déjà participé, sur Internet. Et j'ai vu que je n'étais pas le seul. Je me demande bien comment ils vont faire le tri là-dedans ! »

Damien, 28 ans, développeur web

« Non, car c'est une fumisterie, de la poudre aux yeux. C'est uniquement pour calmer les esprits. Ils finiront par faire ce qu'ils veulent. Comme toujours. »

Daniel, 57 ans, artisan

« Non, je n'en vois pas la finalité. Tout le monde va sortir ses petites récriminations et je ne suis pas sûr que cela soit vraiment nécessaire en ce moment. »

Cindy, 32 ans, demandeur d'emploi

« Non, parce que ce débat ne fera pas avancer les choses. On en connaît déjà les questions et les réponses. Mieux vaut prendre nos affaires en main, dans les usines, dans les quartiers. »

Philippe, 37 ans, éducateur spécialisé

Jt

OUI, comment ?

la neutralité et la transparence : « Nous posons les termes de la manière la plus factuelle et la moins orientée possible. Et s'il s'agit d'un thème à controverse, nous en donnons tous les éléments, tous les avis. Chaque mot prononcé lors des réunions que nous supervisons est ensuite retranscrit et publié », précise Ilaria Casillo. Cette dernière plaide pour l'indispensable pluralité des échanges : « Il faut lancer des campagnes de mobilisation et de sensibilisation, de manière à toucher ceux qui s'expriment le moins, notamment dans les quartiers. » Pour preuve de l'efficacité de sa méthode, elle rappelle que, trois mois avant que les manifestations ne se propagent dans toute la France, la commission avait alerté

le gouvernement de l'impopolarité de la fiscalité sur les carburants, suite à une grande consultation publique.

Ilaria Casillo insiste enfin sur l'importance décisive du choix de la forme des débats, « qui dépend toujours du contexte, du sujet ou du territoire. » « Ce qui fonctionne quelque part sera peut-être inopérant ailleurs. Seule l'expérience permet de le savoir et nous sommes les seuls à l'avoir », conclut-elle.

« Ce qui fonctionne quelque part sera peut-être inopérant ailleurs »

Philippe Salvador ✍

LE CODEV *recentre les débats*

AGORA. Laboratoire d'idées composé de bénévoles issus de la société civile, le Codev de Toulouse organise régulièrement des cafés-débats pour impliquer les habitants quant aux enjeux de développement de la métropole. Comme ce jeudi soir au café le Papagayo, l'instance cherche toujours les moyens d'améliorer la représentation citoyenne.

Jt



Deux salles, deux ambiances. Ce jeudi soir, au Papagayo, bistrot situé à côté de l'université de Toulouse 1 Capitole, tandis que les étudiants sirotent leurs boissons, au sous-sol se prépare un café-débat élaboré par le Conseil de développement de Toulouse Métropole (Codev). Le thème : "Géopolitique locale de la Métropole : Toulouse contre ou avec sa périphérie ?" Et visiblement, les organisateurs ont vu juste en termes d'espace tant la pièce est rapidement bondée. À croire que le goût du débat est dans l'air du temps, malgré l'impopularité du Grand débat national souhaité par Emmanuel Macron. D'ailleurs, le Codev a un temps pensé à inscrire l'événement sur la plateforme. Avant de renoncer, « *faute d'unanimité sur le bien fondé de la démarche* », confie François Saint-Pierre, membre actif de cette structure émanant de la loi Voynet de 1999. Destinés à mettre de la démocratie participative dans les territoires, les Codev sont présents dans chaque intercommunalité de plus de 20 000 habitants.

Surtout, cette assemblée, qui regroupe plus de 200 membres bénévoles représentants de la société civile, n'a pas attendu le Grand débat national pour tenter d'associer les citoyens à sa réflexion. « *Le rôle des Codev est de proposer une vision à moyen et long terme susceptible d'éclairer les prises de décisions. Mais à Toulouse, cela fait plus d'un an que nous allons au-delà de ces missions en organisant des cafés-débats. Nous ne voulons pas être une chambre déconnectée de la population* », explique François Saint-Pierre.

« Nous ne voulons pas être une chambre déconnectée de la population »

Le débat du soir est introduit par Laure Ortiz, professeur en droit public à Sciences-Po Toulouse. Au bout d'une dizaine de minutes, la chercheuse est gentiment invitée à écouter sa présentation des problématiques afin que tout le monde puisse prendre la parole. En dépit du brouhaha émanant de la salle au-dessus, la discussion débute timidement jusqu'à ce qu'un habitant de Portet-sur-Garonne, pointant du doigt l'incongruité du fait que sa commune ne fasse pas partie de Toulouse Métropole, ne déride l'assemblée : « *A un moment donné, il faut faire tomber les casquettes, on est tous des Gilets jaunes* », tonne-t-il, sourire aux lèvres.

Frédéric Caméo-Ponz, vice-président du Codev, veille à la bonne circulation de la parole tandis que Pierre Lefevre, son coordinateur, note sur un ordinateur portable chacune des interventions. Même si certains participants n'ont pas l'habitude de s'exprimer en public, citoyens

et élus, présents en nombre à peu près égal, ont le droit à la même écoute attentive. Chacun met en commun sa propre expérience du sujet. Un étudiant, venu avec un groupe d'amis, s'avance à son tour et expose avec assurance ses arguments.

À mi-débat, Pierre Lefevre s'engage dans une tâche ardue : résumer tout ce qui vient d'être dit afin de relancer la discussion. Exploit applaudi par l'assemblée. Les interventions reprennent et glissent inexorablement vers la notion même de démocratie participative. « *Il n'y a qu'à regarder les profils au Codev : des hommes, de plus de 60 ans, CSP +, bac +5... Nous ne sommes pas représentatifs* », s'emporte un de ses membres. Un souci partagé au sein de l'institution, qui réfléchit à des outils comme le tirage au sort pour améliorer la situation. « *En réalité, tout le monde peut nous rejoindre. Il suffit d'en avoir envie mais aussi d'avoir du temps, ce n'est pas toujours évident* », précise Pierre Lefevre. Mais si le Codev manque de reconnaissance auprès de la population, c'est aussi de la responsabilité des



© Franck Aïx / JT

LA TÊTE D'AMPOULE

LES CIVIC TECH font avancer le Grand débat national

DÉCLIC. En ligne, chacun est invité à contribuer au Grand débat national. Le gouvernement a lancé sa plateforme participative, tout comme quelques acteurs des civic tech, qui comptent bien, eux aussi, faire parler les citoyens. C'est le cas de Politizr.com, cofondé par Lionel Bouzonville.

« Il existe une volonté d'expression bouillonnante que notre plateforme permet de prolonger de manière constructive », commence Lionel Bouzonville, cofondateur de Politizr. Lancée il y a trois ans, l'application, qui se présente sous la forme d'un réseau social, fait dialoguer les citoyens et les élus, chacun pouvant donner son point de vue ou expliquer sa démarche. À la faveur du mouvement des Gilets jaunes, le nombre d'utilisateurs actifs a doublé : « Nous avons davantage ouvert notre système afin que chacun se réponde. Et nous faisons en sorte que l'on puisse s'insérer à n'importe quel moment dans une discussion, pour la faire avancer. » Politizr compte donc bien également animer le Grand débat national.

Consultations citoyennes, pétitions, votations... C'est la société Cap Collectif qui domine actuellement le secteur de la démocratie participative numérique française. La start-up, qui a contribué à plus de 750 projets depuis 2014, dont les récents États généraux de l'alimentation, administre la plateforme du Grand débat national, mais aussi celle du "Vrai débat" lancé par un groupe de Gilets jaunes, ou encore celle du mouvement Démocratie ouverte. « Cap Collectif propose une sorte de boîte outils, un modèle qui est dupliqué en fonction des différentes communautés ou collectivités auxquels il s'adresse », résume Lionel Bouzonville. Cette technologie est qualifiée de propriétaire, car son code n'est pas accessible aux autres développeurs. Alors que la plupart des acteurs de la civic tech travaille sur une base de logiciel libre, comme Decidim, mis au point par la mairie de Barcelone et utilisé par 25 institutions en Belgique et en France (dont la Commission nationale des débats publics).

Reste à savoir comment faire remonter les centaines de milliers de propositions recueillies sur tous ces sites. Faut-il sélectionner celles des contributeurs les plus loquaces ? Celles qui suscitent le plus de réactions ? Les mieux notées ? Comment entendre une autre parole que celle des militants les plus mobilisés ? « Ce sont des questions que tous les spécialistes du domaine se posent. De notre côté, nous faisons travailler des chercheurs qui vont nous aider à faire le tri. Il existe des outils informatiques d'analyse de données qui en extraient des tendances. Même si, en la matière, rien ne remplacera le regard humain », confie le cofondateur de Politizr.com. Les puissances de calcul et l'agilité des algorithmes seront donc mises au service du plus grand nombre. Comme l'a décidé par exemple la société Fluicity, en proposant aux maires ruraux un système pour rassembler et classer les doléances de leurs citoyens.

« Tout est encore très ouvert à ce stade », euphémise Lionel Bouzonville, qui voit dans cette consultation, à une échelle inédite, une formidable opportunité démocratique : « Le simple fait d'échanger et de confronter son point de vue avec un autre est positif incite à s'impliquer davantage dans la gestion de la cité, pour faire bouger les choses. Cela peut même susciter des vocations d'élus. »

Philippe Salvador ✍

élus, « un peu trop enclins à s'approprier la paternité de décisions émanant pourtant de ses travaux », ajoute François Saint-Pierre. Comme ce fut le cas pour le Small business act, mis en place par Jean-Luc Moudenc pour favoriser l'accès des PME aux marchés publics, sans mentionner le Codev. « Cela peut agacer mais c'est également notre rôle de poser des idées sur la table qui vont mûrir et être reprises en oubliant d'où elles viennent », relativise Pierre Lefevre.

Une fois la soirée terminée, ce dernier doit encore élaborer un texte synthétisant la teneur des échanges

qui sera, pour le coup, transmis aux organisateurs du Grand débat national. Que retenir de cette discussion décousue, dont aucune proposition concrète ne semble être véritablement ressortie ? « C'est rarement le cas et ce n'est pas l'essentiel.

Le but est surtout de rentrer dans la complexité d'un sujet en évitant les caricatures de chaque côté. Et aussi de faire bouger les élus. Les comptes-rendus leur sont toujours soumis et mine de rien, ils sont attentifs aux critiques et questions que nous faisons remonter. Ils ont conscience du rejet dont ils font l'objet », analyse le coordinateur.

« Il faut faire tomber les casquettes, on est tous des Gilets jaunes »

Nicolas Mathé ✍

Jt

LIONEL BOUZONVILLE

> Développeur informatique et formateur, Lionel Bouzonville a cofondé Politizr.com en 2015, avec Thomas Champion. Il est également ancien conseiller municipal de Foix, en Ariège.





CABARETS POLITIQUES : le débat hyperactif

Débatte de tout, tout le temps et partout, surtout dans la rue. Une utopie fièrement revendiquée par un collectif d'artistes activistes formé à l'occasion des élections présidentielles de 2012. « Nous nous interrogeons sur les questions de démocratie, de représentation citoyenne et surtout sur des outils de débat à mettre en place. Après une première soirée à la Chapelle (lieu culturel alterantif de la Ville rose, ndlr), nous nous sommes dit qu'il fallait aller dans la rue », raconte Benoît Hau, musicien et comédien toulousain. C'est ainsi qu'est né le festival Débattons dans les rues, véritable laboratoire destiné à créer la discussion politique dans l'espace public durant plusieurs jours. « C'était très expérimental, certains types d'action n'ont pas trop marché parce que ce n'était pas le bon moment ni le bon endroit, mais d'autres ont rencontré beaucoup de succès », explique Benoît Hau.



C'est le cas des Cabarets Po (pour politiques, poétiques et populaires), un outil d'expression libre pour dire, jouer et émettre corporellement des points de vue politiques, sociétaux ou environnementaux. Durant toute un après-midi, des ateliers sont organisés dans un lieu public : écriture de goguette, décryptage de langue de bois, théâtre forum... Puis, à l'issue de ce travail collectif, une restitution de ces réflexions est proposée, au même endroit. « C'est un spectacle de rue, créé dans la rue par le public et pour le public. Qui peut prendre aussi la forme d'un jeu ou d'un débat. Tout dépend du thème et des idées de chacun. » Le format a déjà été éprouvé place du Capitole ou dans le quartier de la Daurade. Et si le festival Débattons dans les rues a cessé d'exister en 2017, le collectif à l'origine du projet est bien décidé à poursuivre les Cabarets Po pour libérer la parole autant que l'imagination.

Nicolas Mathé ✍

Jt

LES DIFFÉRENTES FORMES DU DÉBAT



LE CERCLE samoan

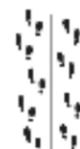
Certains mouvements comme celui des Colibris, fondé par Pierre Rabhi, s'inspirent de pratiques ancestrales utilisées pour organiser la vie collective, à l'image du cercle samoan. La méthode consiste à constituer deux groupes. Le petit cercle, au centre, est composé des quatre ou cinq personnes à l'origine du débat, qui exposent le contexte et les premiers arguments. Le reste de l'assemblée forme le grand cercle autour du premier et tout le monde peut intervenir dans la discussion en prenant place sur une chaise laissée libre au milieu. S'instaure ainsi une rotation permettant à chacun de s'exprimer sans pression.



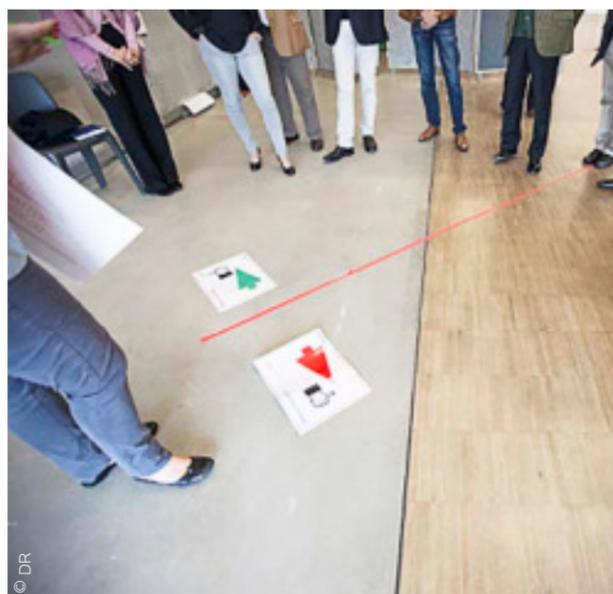
La méthode BOULE DE NEIGE

La boule de neige est le nom d'une méthode de "maturation collective" visant notamment à l'élaboration de documents communs, à plusieurs. Le groupe de départ doit se diviser en binômes. À partir d'une problématique posée, chacun d'entre eux échange pendant dix minutes. À la fin de cette première phase, ils se rejoignent pour former des équipes de quatre, qui vont cette fois discuter pendant 15 minutes, puis de huit pour un troisième temps de débat. Chaque groupe restitue ensuite le fruit de ses travaux devant l'assemblée plénière.

Le débat MOUVANT



Appelé aussi jeu de positionnement, le débat mouvant est une forme dynamique de discussion. Il se déroule à partir d'une affirmation clivante choisie à l'avance, afin de pouvoir se prononcer pour ou contre. Chaque formation se place d'un côté d'une ligne et dispose d'un temps pour élaborer en équipe des arguments, confrontés ensuite sous forme de ping-pong verbal. Lorsqu'une idée est jugée recevable par un participant, celui-ci peut changer de camp. Une méthode destinée à accroître la confiance en soi et développer une expression orale plus collective que lors d'un débat classique.





VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

DES TEXTES qui font débat(s)

Comprendre un texte engagé à plusieurs, en quatre heures. Se l'approprié, en discuter et découvrir sans peine des pensées, des auteurs, des théories. Telles sont les promesses des ateliers d'arpentage, qui ont lieu neuf fois par an à la Cave Poésie de Toulouse. Des échanges organisés par le collectif d'éducation populaire toulousain La Volte. « Le choix du livre dépend de nombreux critères : des envies ou de la taille du groupe, de la complexité ou de la pagination de l'ouvrage », précise Jérôme de Daran, animateur, formateur et accompagnateur au sein de l'association. Qu'il s'agisse d'un essai, d'un roman, voire d'un album de bande dessinée, il sera physiquement déchiré en autant de morceaux qu'il y a de participants : « Ce geste peut perturber, mais c'est une façon de désacraliser le rapport au livre et d'en faciliter l'accès. » Après une heure

de lecture individuelle, vient le temps de l'échange : « Il ne s'agit pas alors de faire une fiche de l'œuvre. Mais de partager ce que l'on a appris et ressenti, ce sur quoi l'on est d'accord ou pas, ses expériences personnelles en lien avec les idées exprimées. » Un moment d'écoute qui doit apporter à chacun des éléments de compréhension supplémentaires, de nouvelles connaissances, l'envie de lire, ou pas, le manuscrit en entier, ou celle de revenir... « Nous invitons les participants à devenir les coanimateurs des ateliers suivants », ajoute Jérôme de Daran.

Le dernier qui s'est tenu à la Cave Poésie avait pour titre "Comment la non-violence protège l'État ?" « Nous essayons de faire écho à ce qui se passe dans la société », précise l'accompagnateur. Après le féminisme et le patriarcat, seront abordés en 2019 les thèmes de l'anarchie, du travail et de l'économie, « qui ne doivent pas être réservés à des experts ». L'animateur indique que l'arpentage est né à la fin du XIX^e siècle, au sein de collectifs d'ouvriers qui voulaient justement s'approprié les savoirs. « Pour lire "Le Capital" de Marx, mieux valait s'y mettre à plusieurs ! » conclut-il.

Philippe Salvador ✍



Jt

L'EAU

↓ 25%

MOINS CHÈRE en 2020 À TOULOUSE

Grâce à une gestion unifiée de l'eau à l'échelle de Toulouse Métropole, les Toulousains verront leur facture d'eau baisser de 25%, dès mars 2020, soit en moyenne **120€ de pouvoir d'achat supplémentaire par an et par foyer**, pour une consommation type annuelle de 120 m³.

toulouse métropole

en grand !

MAIRIE DE  **TOULOUSE**
www.toulouse.fr

Plus d'informations sur toulouse-metropole.fr

M3 Toulouse 9 JAN 2019 811 - DMS photo: 30 Black

GRAND ANGLE

À L'Union, LES HABITANTS ONT LA MAIN sur une partie de la voirie

PONT. Le maire de L'Union, Marc Péré, a mis en place une commission délibérative qui réunit 15 habitants de la ville pour gérer 10 % du budget voirie de la commune. La première session s'est tenue le 29 janvier. Retour d'expérience avec certains participants.

À L'Union, le maire défend l'idée de la démocratie participative depuis longtemps. Une votation citoyenne avait ainsi eu lieu sur la question de l'eau en novembre 2018. « Avant les Gilets jaunes », précise l'édile Marc Péré. Mais ce dernier souhaitait aller plus loin. « La commission voirie se réunissait tous les mois, mais nous nous sommes dit que notre statut d'élu n'était pas une plus-value », explique-t-il. Un appel à candidatures a donc été lancé. 15 citoyens (et 15 suppléants) ont été tirés au sort pour intégrer cette entité. Parmi eux, Roxane Mallier Jarrige, psychologue, qui a participé à la première réunion le 29 janvier, animée par le premier adjoint Yvan Navarro. « C'est une idée innovante, le début de la démocratie directe, ce qui ne se fait pas encore beaucoup en France », rappelle-t-elle. Elle se réjouit que les citoyens « pas moins compétents sur des questions d'intérêt général », soient à la fois acteurs et décideurs. « Au moment où la démocratie s'essouffle, c'est ce que demandent les citoyens », poursuit-elle. « Impressionnée par la motivation des participants », venus avec des propositions concrètes, Roxane Mallier Jarrige met également en avant le rapprochement avec les élus. « Quand on a les informations, on comprend mieux les contraintes et donc les décisions. »

Les citoyens qui participent à cette commission, réunie tous les deux mois, ont en effet un pouvoir de



décision sur des projets de voirie, à hauteur de 10 % du budget alloué à la commune par Toulouse Métropole, soit 80 000 euros. « J'espère faire évoluer ce montant, mais nous ne pouvons pas déléguer la gestion de tout le budget car certains choix restent politiques », assure Marc Péré. Afin d'accompagner les citoyens dans leurs arbitrages, une personne des services

« C'est une idée innovante, le début de la démocratie directe »

techniques de Toulouse Métropole et un employé de la mairie sont là pour apporter des éclairages, rappeler les normes et effectuer les chiffrages notamment. « C'est une bonne chose car ils ont l'expérience. Mais cela peut aussi être un inconvénient car ils ont leur façon de fonctionner et cette dernière ne doit pas trop nous influencer », estime Roxane Mallier Jarrige. Intéressée par ces sujets pour avoir créé à L'Union l'association de promotion du vélo "Deux pieds deux roues" et membre de la commission Déplacements doux, Christine Perroux, chef de projet informatique chez Airbus, loue « l'aspect novateur de cette démarche consistant à gérer un

budget ». Suppléante, elle était également présente le 29 janvier et juge l'exercice « pas facile ». « C'était plutôt une mise en place pour déterminer la façon de travailler. 80 000 euros, ça va vite. » Un constat partagé par Roxane Mallier Jarrige, qui note les orientations différentes entre « les pro-vélos » et ceux qui sont « très voiture » par exemple. « Il y a plein de bonnes idées mais il va falloir décider à 15 », résume-t-elle. Les deux femmes sont en tout cas enthousiastes et convaincues du bien-fondé de cette commission. « J'espère que ce sera étendu à d'autres domaines », conclut Christine Perroux.

Paul Périé ✍

À LA LOUPE



Marche ou GRÈVE

AVIS. Ce dimanche 3 février, au lendemain de l'Acte XII des manifestations, quelques centaines de personnes ont participé à la cinquième assemblée citoyenne organisée par le mouvement des Gilets jaunes. Démocratie interne, convergence des luttes et débat national ont alimenté une discussion ouverte à tous.

Quelques centaines de personnes, Gilets jaunes ou sympathisants, étaient présents pour la cinquième assemblée citoyenne du mouvement, ce dimanche 3 février, salle Mermoz. Cette réunion publique a débuté par une minute de silence en hommage aux victimes des violences policières. Dans un premier temps, les discussions ont porté sur la nature et les pouvoirs de cette assemblée. Générale et décisionnaire pour les uns ou citoyenne et purement consultative pour les autres. « C'est un lieu d'échange d'informations et d'expression libre », synthétise Agnès qui a participé à la préparation de l'événement. Une

organisation soumise à un roulement pour garantir un fonctionnement horizontal et collectif.

Les différentes commissions qui se réunissent hebdomadairement ont ensuite présenté les résultats de leurs travaux. Face à une assemblée qui a acté le principe de la désobéissance civique, le pôle action a lancé un appel à la grève et au blocage économique, ce mardi 5 février. Un mouvement auquel se joignent des syndicats, dans le cadre de la convergence des luttes. Une marche "blanche et jaune" contre la violence coorganisée avec des commerçants est également prévue. « Nous avons obtenu la salle grâce à eux. Il y a un rapprochement. Nous voulons sortir du clivage Gilets jaunes contre commerçants », analyse Agnès. Enfin, la commission politique planche sur la réalisation d'un kit de débat pour promouvoir le « vrai débat » et leurs plateformes en ligne comme alternative au Grand débat national, manquant de légitimité aux yeux des Gilets jaunes.

Nicolas Belaubre ✍

ET MAINTENANT ?

UNE SECTORISATION DES COLLÈGES en dentelle

DÉCOUPAGE. Pour faire face à l'augmentation démographique et offrir aux élèves les meilleures conditions de travail à la rentrée 2019, le Conseil départemental de Haute-Garonne vient de voter une nouvelle carte scolaire pour les collèges. Elle ne concerne que les entrants en sixième en septembre prochain.

D'ici 2025, près de 9 000 collégiens viendront grossir les rangs des établissements haut-garonnais, la plupart dans l'agglomération toulousaine. Un phénomène engendré par la tendance récente des familles à ne plus s'éloigner de la Ville rose au fur et à mesure que les enfants grandissent. « Il y a quatre ans, nous recensons 4 000 places vacantes dans nos collèges. Aujourd'hui, ils sont saturés », observe Marie-Claude Leclerc, vice-présidente en charge de l'éducation du Conseil départemental. Pour réguler cette arrivée massive d'élèves, la collectivité a opté pour une nouvelle sectorisation permettant, selon l'élue, de mieux répartir les collégiens sur le territoire, mais aussi d'assurer une meilleure mixité sociale, « vecteur de réussite ».

Ces modifications ont été pensées sur la base d'une concertation citoyenne où élus, inspection académique, parents d'élèves, chefs d'établissements scolaires et enseignants ont été consultés. « Le projet du Département qui nous a été présenté est globalement satisfaisant », juge la présidente de la fédération de parents d'élèves FCPE 31, Muriel Paletou.

« Nous avons choisi de faire les choses par étapes, en nous attaquant d'abord au plus urgent. Les établissements Rep et Rep+ ont déjà été redécoupés, comme les collèges de la



Reynerie et Bellefontaine à Toulouse. Aujourd'hui, nous nous sommes intéressés aux secteurs Nord et Sud-Ouest de l'agglomération ainsi qu'au centre de Toulouse », explique Marie-Claude Leclerc.

Dans le Nord, l'idée est d'alléger les structures des Viollettes à Aucamville et Jacques Mauré à Castelginest. Ainsi, une partie de Saint-Alban sera rattachée au collège François Mitterrand de Fenouillet, quand une partie de Bruguières sera dirigée vers le collège Claude Cornac de

« Faire les choses par étapes, en nous attaquant d'abord au plus urgent »

Gratentour. « Ce choix est le seul bémol de la nouvelle sectorisation. Les parents redoutant d'avoir désormais à traverser la RN 20, constamment congestionnée », note Muriel Paletou.

Dans le Sud-Ouest, la priorité est donnée au collège Pablo Picasso de Frouzins « tellement saturé que les élèves ne peuvent même plus se croiser dans les couloirs », estime l'élue à l'éducation. Dès la rentrée, une partie des élèves de sixième de la commune de Seysses sera orientée vers le collège Flora Tristan de Lherm et l'autre partie vers l'établissement Jacqueline Auriol de Villeneuve-Tolosane, en attendant la livraison du collège de Seysses en 2022.

À Toulouse, c'est le collège Michelet qui concentre les attentions. « C'est de la dentelle », avoue Marie-Claude Leclerc. Les enfants sortant de l'école Jean Chaubet et une partie de Bonhoure entreront en sixième à Jean-Pierre Vernant, ceux de l'école Fourtanier et une partie de Bayard iront au collège Pierre de Fermat.

Neuf zones au total sont concernées par la nouvelle sectorisation du Conseil départemental, sur fond de mixité sociale. Un plan lancé il y a deux ans avec l'éclatement des collèges de la Reynerie et de Bellefontaine dans des établissements plus favorisés, dont « il faudra attendre deux ans de plus avant de pouvoir tirer un réel bilan de l'opération », estime l'élue. « Selon les dernières observations, il semble toutefois très satisfaisant à mi-chemin », conclut la présidente de la FCPE 31.

Séverine Sarrat ✍

ÇA BOUGE !

PAS DE FUSION des rectorats

GRÂCE. Ce jeudi 31 janvier, Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation, a annoncé l'abandon du projet de fusion des académies et le maintien de tous les rectorats. Celui de Toulouse faisait partie des 13 menacés.



Les employés du rectorat de Toulouse peuvent à nouveau respirer sereinement. Après avoir craint pendant plusieurs mois de devoir faire leurs cartons, la menace d'une suppression de leur circonscription s'est envolée. En effet, le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer a fait part de sa volonté de maintenir tous les rectorats existants et de renoncer à son intention de fusionner les académies. Une annonce faite devant la commission aux affaires culturelles réunie dans le cadre de l'examen du projet de loi pour l'École de confiance qui a débuté à l'Assemblée nationale.

Depuis la publication, en mars 2018, du rapport Weil sur la réorganisa-

tion territoriale commandé par les ministres Jean-Michel Blanquer et Frédérique Vidal, en charge de l'Enseignement supérieur, l'avenir du rectorat de Toulouse était plus qu'incertain. Ce document préconisait d'aligner le découpage académique et la répartition des rectorats sur celui des nouvelles régions de France, afin d'harmoniser et de simplifier leurs organisations administratives. En passant de 26 à 13 académies, cette mesure impliquait la disparition du rectorat de Toulouse au profit de celui de Montpellier. Une décision qui, selon ses détracteurs, mettrait en péril la qualité et la proximité des services en plus de menacer des emplois.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les deux académies de Toulouse et Montpellier ont toutefois changé de statut et sont désormais deux circonscriptions dépendantes d'une nouvelle entité administrative : la région académique d'Occitanie.

Nicolas Belaubre ✍

EN ABRÉGÉ

Libres ! 31 : des propositions pour augmenter LE POUVOIR D'ACHAT



Marc Ivaldi et Pierre Esplugas-Labatut

Ce lundi 4 février, Marc Ivaldi, professeur à Toulouse School of economics (TSE), a animé une conférence-débat organisée par Libres 31!, un des courants du parti Les Républicains. Il a présenté une série de propositions pour augmenter le pouvoir d'achat.

Lundi 4 février, Libres ! 31 organisait une conférence-débat animée par Marc Ivaldi, chercheur à Toulouse School of Economics. Cette deuxième réunion publique de l'antenne locale du mouvement de Valérie Pécresse au sein du parti Les Républicains s'était donnée pour thème : "Comment (vraiment) augmenter le pouvoir d'achat des Français ?" Une question d'actualité autant qu'un sujet de fond pour Pierre Esplugas-Labatut, le référent départemental. « Nous n'avons pas attendu la crise des Gilets jaunes pour l'aborder, mais le contexte justifiait d'autant plus de rendre publiques les conclusions de ce groupe de travail. » Après avoir précisé et défini les notions fondamentales de pouvoir d'achat, de revenu et de panier de la ménagère, Marc Ivaldi a donc exposé ses principales propositions. Maîtrise des dépenses de l'État, abandon des 35 heures, primes au mérite... Tout un programme articulé autour de la valeur travail. « L'idée essentielle et de faire baisser le coût du travail pour engendrer une chute des prix », synthétise l'économiste, qui critique également les dernières mesures du gouvernement. Selon lui, la hausse du Smic et la loi sur l'alimentation, dont l'augmentation du seuil de revente à perte n'aura pas d'effet notable sur les revenus des agriculteurs, seraient contre-productives.

« Nous voulons organiser une droite de solutions. Une droite positive et propositive (sic) », défend Pierre Esplugas-Labatut qui souhaite que Libres ! 31 alimente sereinement le débat de fond au sein de sa formation politique. À ses yeux, la liste dévoilée pour les élections européennes reflète la volonté de Laurent Wauquiez de trouver un équilibre qui tienne compte des différents courants de LR : « Il y a des proches de Valérie Pécresse, d'Alain Juppé et des représentants d'une sensibilité plus conservatrice qui est légitime et doit avoir sa place. » Au sujet de la personnalité de la tête de liste Les Républicains aux prochaines européennes, François-Xavier Bellamy, dont les positions, notamment contre le mariage pour tous, ont fait craindre un clivage au sein même du parti, Pierre Esplugas-Labatut refuse le procès d'intention : « Rien ne laisse penser que le débat soit ouvert à nouveau. La loi a été adoptée il y a six ans. Ce serait une erreur politique de revenir dessus. »

Nicolas Belaubre ✍

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

La Haute-Garonne n'expérimentera pas LE REVENU DE BASE

VETO. L'Assemblée nationale a rejeté hier la proposition de loi socialiste visant à expérimenter le revenu de base dans 18 départements, dont la Haute-Garonne.

« J'ai rarement été déçu à ce point-là. Ça me donne envie de hurler », enrage Sébastien Vincini, le premier secrétaire fédéral du Parti socialiste et grand argentier du Conseil départemental de la Haute-Garonne. La proposition de loi de son parti visant à expérimenter le revenu de base, destiné à lutter contre la pauvreté, a été rejetée par 64 voix contre 49, avant tout débat sur les amendements. « Nous avons travaillé durant presque deux ans, en confrontant les scénarios, en lançant une grande consultation citoyenne, en établissant une microsimulation économique. Notre projet est objectif, concret. Et il est balayé d'un revers de main... Circulez, il n'y a rien à voir », peste l'élu toulousain. Regroupant plusieurs prestations (RSA et prime d'activité notamment), ce revenu de base devait être versé automatiquement dès 18 ans et de manière inconditionnelle dans 18 départements volontaires, dont la Haute-Garonne. Après trois ans, un bilan aurait été tiré pour mesurer l'efficacité du dispositif. « Cela s'inscrit parfaitement dans la feuille de route du Plan pauvreté voulu par le président de la République. Celui-là même qui loue les possibilités d'expérimenter des collectivités locales. Je ne comprends pas pourquoi la majorité ne s'est pas saisie de ce texte. » D'autant qu'Emmanuel Macron a annoncé « la création



L'Assemblée nationale pose son veto

d'un revenu universel d'activité (RUA) sous conditions de ressources, fusionnant le plus grand nombre possible de prestations par une loi qui sera votée en 2020 », comme l'a confirmé Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Santé. Mais celle-ci précise qu'il faudra partir « d'une page blanche ». Les bénéficiaires de cette aide auraient l'obligation de s'inscrire dans un parcours d'insertion, qui « empêche de refuser plus de deux offres raisonnables d'emploi ou d'activité figurant dans son contrat ». « Avec le RUA, nous travaillons sur les maux plutôt que sur le thermomètre. C'est un projet de société complètement différent de celui des socialistes », explique Pierre Casteras, le référent de LREM en Haute-Garonne, ancien membre du PS. « De plus, les expérimentations qu'ils réclamaient prennent du temps et coûtent de l'argent. »

Philippe Salvador ✍

LES RÉPUBLICAINS de Haute-Garonne lancent leur propre débat

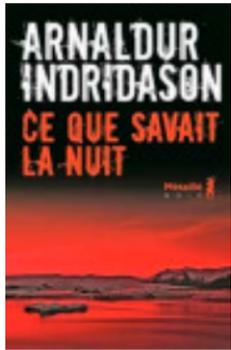


Pour faire « sauter le verrou » du Grand débat national, Les Républicains organisent leur propre consultation qui ne se bordera pas aux quatre questions définies par le président de la République. Deux thèmes principaux ont été fixés : le travail et la sécurité. En Haute-Garonne, la première rencontre aura lieu le 8 février dans le quartier de Limayrac à Toulouse et sera animée par Jonhny Dunal, délégué LR de la troisième circonscription. Plusieurs événements suivront dans les dix autres à l'issue desquels une synthèse sera rédigée et envoyée au siège national du parti ainsi qu'au préfet de Haute-Garonne.



Jeux CONCOURS

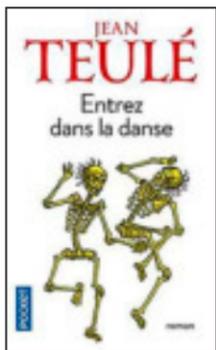
Gagnez l'un
de ces cadeaux
en envoyant
un mail à : [redaction
@lejournaltoulousain.fr](mailto:redaction@lejournaltoulousain.fr)
Mettre en objet :
Jeux concours
*Dans la limite des stocks
disponibles



LIVRE

"Ce que savait la nuit"

Un cadavre qui émerge d'un glacier fondu, un policier qui sort de sa retraite, l'ambiance hivernale de l'Islande en pleine mutation : le nouvel Indridason a tout d'un roman policier glaçant et efficace. L'auteur y retrouve son grand talent de conteur social, tout autant que son habileté à croiser les pistes et à faire vivre des personnages pour le moins sombres.



LIVRE

"Entrez dans la danse"

Une étrange épidémie a eu lieu dernièrement. Et s'est répandue dans Strasbourg. De telle sorte que, dans leur folie, beaucoup se mirent à danser. Et ne cessèrent jour et nuit, pendant deux mois. Sans interruption, jusqu'à tomber inconscients. Beaucoup sont morts.

Chronique alsacienne, 1519.

SORTIR

CUBA HOY ! Fidèle au poste



UN, DOS, TRES... Du 8 au 10 février, le festival Cuba hoy ! enflamme Saint-Jean et les quartiers Nord de Toulouse. Salsa, cumbia, tango... Toute une ribambelle de bals et concerts latinos pour danser, se trémousser et s'enlacer joyeusement. Un remède approuvé contre la morosité de l'hiver.

De la musique qui évoque le soleil, des danses latines à faire bouillir le sang et une vraie fiesta dans la langue de Cervantès. La formule du festival Cuba hoy !... Terres de rencontres, qui a largement fait ses preuves en 22 ans d'existence, était taillée sur mesure pour la plus hispanique des villes de France. Les 8, 9 et 10 février, des artistes venus de toute l'Amérique latine se donnent rendez-vous dans différents lieux de Toulouse et Saint-Jean. Concerts, ateliers de danse tous niveaux, spectacles et bals endiablés, le programme du week-end s'annonce chargé. « Depuis sa création, ce festival a pour vocation de faire découvrir la musique et les danses latines. Au départ, nous organisons des stages et des échanges interculturels avec Cuba. Peu à peu, nous avons étendu notre champ aux Caraïbes et à l'ensemble du continent », raconte Christine Weber, l'une des fondatrices de l'association Yemayá, qui orchestre l'événement. Aujourd'hui, Cuba Hoy !

assume sa dimension pluridisciplinaire et propose du théâtre, une exposition photo, une grande fête des percussions, un rallye enquête et la projection d'un film documentaire. Une vingtaine d'ateliers ouverts à tous permettent également de s'initier ou de se perfectionner à de nombreuses danses : salsa, reggaeton, rumba, zouk brésilien, zumba, kizomba ou tango.

Pour cette première édition toulousaine, après 15 ans à Tournefeuille, la programmation fait la part belle à la cumbia, au tango et, bien sûr, à la salsa. En seulement deux soirs, six concerts et spectacles, tous précédés d'un apéro festif et gratuit, se dérouleront dans cinq lieux différents. Dès le vendredi, le public pourra découvrir la musique métissée et l'immense sourire de Lúcia de Carvalho. Le concert de cette chanteuse, danseuse et percussionniste engagée sera devancé par un documentaire émouvant qui retrace son parcours entre l'Angola, le Brésil et la France, son pays d'adoption. Le lendemain, quatre événements simultanés s'offriront au choix des amateurs de danses latines. Il y aura, entre autres, l'incontournable soirée salsa avec l'énergique formation Conga Libre. Une occasion en or pour découvrir

« Faire découvrir
la musique
et les danses
latines »

la timba (un genre de musique cubaine proche de la salsa) aux accents groove, funk et hip-hop qui a fait son succès. « C'est la grosse soirée. L'ambiance y est aussi bonne que dans un véritable bal cubain », assure l'organisatrice qui promet de belles rencontres autour d'un verre de mojito ou de délicieux choripanes, un petit sandwich argentin typique. Les aficionados de tango pourront d'ailleurs assister à un spectacle inédit sur cette danse digne et sensuelle venue des quartiers mal famés du Río de la Plata. Enfin, les chanteuses napolitaines de Radio Tutti exploseront les genres en fusionnant cumbia, tarentelle, dub et musiques électroniques. Une programmation tout en coups de cœur et placée sous le signe du partage. Que ce soit avec deux ou trois mots d'espagnol ou un petit pas de danse, Cuba hoy ! résonne comme une invitation à la rencontre.

Nicolas Belaubre ✍

Un RALLYE-ENQUÊTE autour du quartier

Implanté à Saint-Jean et dans le Nord de Toulouse, le festival Cuba hoy ! fait le pari d'amener son public à découvrir en même temps les horizons lointains et les territoires proches. Des questions sur l'origine de la salsa ou du nom des Sept-Deniers vous promèneront à travers ces quartiers chargés d'une histoire forte et témoins de nombreuses luttes sociales.

Du 8 au 10 février
Divers lieux. Métronum, Centre
culturel des Mazades, Espace
job, Espace Palumbo et Terres
de rencontres.

🔗 festival-cuba-hoy.fr

Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1^{er} janvier 2018, fixe le prix de la ligne à 4.16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.



Le Greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse :
SELARL OFFICE DES GREFFIERS ASSOCIES DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE TOULOUSE - Maîtres Anick FABRE, Denis GIUSEPPIN et Frédéric MONSEGU.
Place de la Bourse - 31068 Toulouse Cedex 7 - Tel : 05.61.11.02.00. Email : greffe@greffe-tc-toulouse.fr

LIQUIDATIONS

N° PC : 2019RJ0024

Jugement du 22/01/2019 :
ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la
SARL BGP
6 allée Henri Sellier 31400 TOULOUSE
tous travaux de plâtrerie
RCS 795 341 536
liquidateur judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me AMIZET 17 rue de Metz 31000 TOULOUSE
Juge-commissaire : M. GRANEL
Date de cessation des paiements le 08/08/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2019RJ0047

Jugement du 22/01/2019 :
ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la
SARL EUROSUPERMARCHÉ
1 rue Marguerite Duras LA COMMANDERIE 31200 TOULOUSE
Alimentation générale.
RCS 821 171 188
liquidateur judiciaire : la SELARL DUTOT ET ASSOCIÉS prise en la personne de Me Jocelyne DUTOT 54 rue Pargaminières CS 18501 31685 TOULOUSE Cedex 6
Juge-commissaire : M. MOLVOT
Date de cessation des paiements le 21/12/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2019RJ0049

Jugement du 22/01/2019 :
ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la
SAS PANORAMA PEINTURE
6 rue Maurice Hurel 31500 TOULOUSE
Peinture en bâtiment, entretien de locaux, travaux de plâtrerie, pose de plaques de plâtre
RCS 824 605 448
liquidateur judiciaire : la SELARL DUTOT ET ASSOCIÉS prise en la personne de Me Jocelyne DUTOT 54 rue Pargaminières CS 18501 31685 TOULOUSE Cedex 6
Juge-commissaire : M. DEDIEU
Date de cessation des paiements le 03/10/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2019RJ0051

Jugement du 22/01/2019 :
ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la
SARL Les Frères
27 avenue des Minimes 31200 TOULOUSE
Boucherie, rôtisserie, traiteur, vente à emporter, pizza, transformation de tous produits alimentaires.
RCS 829 080 621
liquidateur judiciaire : la SELARL DUTOT ET ASSOCIÉS prise en la personne de Me Jocelyne DUTOT 54 rue Pargaminières CS 18501 31685 TOULOUSE Cedex 6
Juge-commissaire : M. MOLVOT
Date de cessation des paiements le 24/07/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2018RJ0858

Jugement du 24/01/2019 :
conversion en liquidation judiciaire de
Monsieur NIETO Virginio
21 chemin DE CANAL - APPT 54 31400 TOULOUSE
liquidateur judiciaire : la SELARL AEGIS prise en la personne de Me Orlane GACHET
35 boulevard Lascrosses 31000 TOULOUSE
RM 353 653 033

N° PC : 2019RJ0052

Jugement du 22/01/2019 :
ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la
SAS LA MAISON PARFAITE
478 rue de la Découverte Cs 67624 Mini-parc 3. 31676 LABEGE Cedex .
Le commerce de travaux d'intérieur, tout corps de métiers.
RCS 827 619 008
liquidateur judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me BENOIT 17 rue de Metz 31000 TOULOUSE
Juge-commissaire : M. MOLVOT
Date de cessation des paiements le 16/05/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2019RJ0056

Jugement du 24/01/2019 :
ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la
SARL MANABAT
44 rue de la République 31800 SAINT-GAUDENS
Salon de coiffure mixte et colifichets divers.
RCS 818 477 762
liquidateur judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Alix BRENAC 4 place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS
Juge-commissaire : M. GRANEL
Date de cessation des paiements le 05/12/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2019RJ0061

Jugement du 24/01/2019 :
ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la
SAS Alg & You (Alg and You)
Insa Hall Gpe 135 avenue de Ranguel 31077 TOULOUSE
ingénierie études techniques
RCS 804 871 523
liquidateur judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU 4 rue Amélie CS 98034 31080 TOULOUSE Cedex 6
Juge-commissaire : M. LEBOULANGER
Date de cessation des paiements le 31/07/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2019RJ0063

Jugement du 24/01/2019 :
ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la
SARL OLDA
6 avenue Crampel 31400 TOULOUSE
Restauration, vente de plats à emporter, livraison, pizzeria, sandwicheries, saladerie.
RCS 790 452 833
liquidateur judiciaire : la SELARL AEGIS prise en la personne de Me Souad HAD-DANI-AGDAY 35 boulevard Lascrosses 31000 TOULOUSE
Juge-commissaire : M. FANTINI
Date de cessation des paiements le 26/06/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2018RJ0769

Jugement du 24/01/2019 :
conversion en liquidation judiciaire de la
SARL ZE PEINTURE
ACF DOM 2 bis boulevard d'Arcole Bal 13 31000 TOULOUSE
liquidateur judiciaire : la SAS REY ET ASSOCIÉS MANDATAIRES JUDICIAIRES prise en la personne de Me Christian REY 2 bis avenue Jean Rieux 31506 TOULOUSE Cedex 5
RCS 824 686 273

N° PC : 2019RJ0044

Jugement du 22/01/2019 :
ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de la
SAS Pour la Beauté
47 allée du Rouergue 31770 COLOMIERS
Salon d'esthétique, coiffure
RCS 833 016 249
liquidateur judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me AMIZET 17 rue de Metz 31000 TOULOUSE
Juge-commissaire : M. GRANEL
Date de cessation des paiements le 31/12/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2019RJ0045

Jugement du 22/01/2019 :
ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de la
SARL SIMPLY CARTE GRISE MONTAUDRAN
3 bis rue Lucien Servanty Bureau No8 31400 TOULOUSE
La prestation de services de documents liés aux immatriculations de véhicules, vente de véhicules, la fabrication et pose de plaques d'immatriculations
RCS 819 961 822
liquidateur judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU 4 rue Amélie CS 98034 31080 TOULOUSE Cedex 6
Juge-commissaire : M. FANTINI
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2019RJ0046

Jugement du 22/01/2019 :
ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de la
SAS Kiosque à Phone
1 route de Saint-Martory 31420 AURIGNAC
Réparation smartphones et tablettes tactiles à domicile et sur les marchés
RCS 820 596 955
liquidateur judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Yann BRANCO-FERNANDES 4 place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS
Juge-commissaire : M. GRANEL
Date de cessation des paiements le 01/10/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2019RJ0055

Jugement du 24/01/2019 :
ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de la
SARL ANYA & FLO
15 allée Lucie Aubrac Ctre commercial les portes d'Aussonne 31840 AUSSONNE
Cave à vins, champagne et spiritueux, épicerie fine. Bar à vins, restauration sur place.
RCS 820 651 818
liquidateur judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU 4 rue Amélie CS 98034 31080 TOULOUSE Cedex 6
Juge-commissaire : M. LEBOULANGER
Date de cessation des paiements le 05/01/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2018RJ0856

Jugement du 24/01/2019 :
conversion en liquidation judiciaire de la
SARL Bien être innovation technologie
2 impasse Raymond Loewy 31140 AUCAMVILLE
liquidateur judiciaire : la SELARL AEGIS prise en la personne de Me Orlane GACHET
35 boulevard Lascrosses 31000 TOULOUSE
RCS 508 297 223

N° PC : 2019RJ0057

Jugement du 24/01/2019 :
ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de la
SARL RDJ TP
415 impasse DU CAPERET 31870 LAGARDELLE-SUR-LEZE
Tous travaux de terrassement, de maçonnerie, de toiture.
RCS 802 134 049
liquidateur judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU 4 rue Amélie CS 98034 31080 TOULOUSE Cedex 6
Juge-commissaire : M. COSSET
Date de cessation des paiements le 31/10/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2019RJ0058

Jugement du 24/01/2019 :
ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de la
SARL MG OPTIQUE
5 B rue Pierre Loti 31830 PLAISANCE-DU-TOUCH
Opticien lunetier.
RCS 830 184 750
liquidateur judiciaire : la SAS REY ET ASSOCIÉS MANDATAIRES JUDICIAIRES prise en la personne de Me Christian REY 2 bis avenue Jean Rieux 31506 TOULOUSE Cedex 5
Juge-commissaire : M. COSSET
Date de cessation des paiements le 04/01/2019.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2018RJ0800

Jugement du 24/01/2019 :
conversion en liquidation judiciaire de la
SARL PATRI M'ONE L'IMMOBILIER 31
19 avenue Camille Pujol 31500 TOULOUSE
liquidateur judiciaire : la SELARL AEGIS prise en la personne de Me Souad HAD-DANI-AGDAY 35 boulevard Lascrosses 31000 TOULOUSE
RCS 492 483 219

N° PC : 2019RJ0059

Jugement du 24/01/2019 :
ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de la
SAS SOLTECNIK
48 avenue Emile Zola 31520 RAMONVILLE-SAINT-AGNE
Fourniture et pose de revêtements de sols souples et revêtements de murs et travaux de second oeuvre de bâtiment
RCS 812 268 084
liquidateur judiciaire : la SELARL DUTOT ET ASSOCIÉS prise en la personne de Me Jocelyne DUTOT 54 rue Pargaminières CS 18501 31685 TOULOUSE Cedex 6
Juge-commissaire : M. MOLVOT
Date de cessation des paiements le 15/07/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2019RJ0060

Jugement du 24/01/2019 :
ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de la
SARL IECO MARKETING COMMUNICATION
23 rue Boudeville Zone Industrielle Thibaud 31100 TOULOUSE
Agence de publicité
RCS 790 326 839
liquidateur judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me BENOIT 17 rue de Metz 31000 TOULOUSE
Juge-commissaire : M. MOLVOT
Date de cessation des paiements le 28/12/2018.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2018RJ0731

Jugement du 22/01/2019 :
conversion en liquidation judiciaire de la
SAS TRANSPORTS LOCATIONS DU SUD OUEST
177 rue des Artisans 31660 BESSIERES
liquidateur judiciaire : la SELARL DUTOT ET ASSOCIÉS prise en la personne de Me Jocelyne DUTOT 54 rue Pargaminières CS 18501 31685 TOULOUSE Cedex 6
RCS 814 572 475

N° PC : 2018RJ0798

Jugement du 24/01/2019 :
conversion en liquidation judiciaire de la
SARL AB DEPANNAGE
16 rue Nicolas d'Alayrac 31130 BALMA
liquidateur judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU 4 rue Amélie CS 98034 31080 TOULOUSE Cedex 6
RCS 793 652 769

N° PC : 2018RJ0769

Jugement du 24/01/2019 :
conversion en liquidation judiciaire de la
SAS BNK CONSTRUCTION
4 rue d'Embarthe 31000 TOULOUSE
liquidateur judiciaire : la SAS REY ET ASSOCIÉS MANDATAIRES JUDICIAIRES prise en la personne de Me Christian REY 2 bis avenue Jean Rieux 31506 TOULOUSE Cedex 5
RCS 823 516 000

N° PC : 2018RJ0801

Jugement du 24/01/2019 :
conversion en liquidation judiciaire de la
SAS SOCIETE "L'AMI TEMPS SAS"
1 rue Jean Suau 31000 TOULOUSE
liquidateur judiciaire : la SAS REY ET ASSOCIÉS MANDATAIRES JUDICIAIRES prise en la personne de Me Christian REY 2 bis avenue Jean Rieux 31506 TOULOUSE Cedex 5
RCS 827 521 022

N° PC : 2018RJ0814

Jugement du 24/01/2019 :
conversion en liquidation judiciaire de la
SAS LE TOIT DU MONDE
15 rue du Béarn Zac du Béarn 31600 EAUNES
liquidateur judiciaire : la SAS REY ET ASSOCIÉS MANDATAIRES JUDICIAIRES prise en la personne de Me Christian REY 2 bis avenue Jean Rieux 31506 TOULOUSE Cedex 5
RCS 808 213 219

N° PC : 2018RJ0815

Jugement du 24/01/2019 :
conversion en liquidation judiciaire de la
SAS KOTAN CARRELAGES
1 esplanade Compans Caffarelli 31000 TOULOUSE
liquidateur judiciaire : la SAS REY ET ASSOCIÉS MANDATAIRES JUDICIAIRES prise en la personne de Me Christian REY 2 bis avenue Jean Rieux 31506 TOULOUSE Cedex 5
RCS 820 949 121

N° PC : 2018RJ0855

Jugement du 24/01/2019 :
conversion en liquidation judiciaire de la
SASu Myl's Auto
Les Rives du Lac 32 rue des Camparols porte 43 31320 CASTANET-TOLOSAN
liquidateur judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU 4 rue Amélie CS 98034 31080 TOULOUSE Cedex 6
RCS 829 441 898

N° PC : 2018RJ0857

Jugement du 24/01/2019 :
conversion en liquidation judiciaire de la
SARL FORNI ERA
4 MAIL FRANCOISE DOLTO 31520 RAMONVILLE-SAINT-AGNE
liquidateur judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU 4 rue Amélie CS 98034 31080 TOULOUSE Cedex 6
RCS 799 313 804

Le Greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse :

SELARL OFFICE DES GREFFIERS ASSOCIES DU TRIBUNAL

DE COMMERCE DE TOULOUSE - Maîtres Anick FABRE, Denis GIUSEPPIN et Frédéric MONSEGU.

Place de la Bourse - 31068 Toulouse Cedex 7 - Tel : 05.61.11.02.00. Email : greffe@greffe-tc-toulouse.fr

REDRESSEMENTS

N° PC : 2019RJ0048

Jugement du 22/01/2019 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la

SAS A L'ITALIENNE
3 rue de la Côte d'Or 31500 TOULOUSE
Restaurant pizzeria, restauration rapide, préparation de plats cuisinés,
RCS 829 184 563
mandataire judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me AMIZET 17 rue de Metz 31000 TOULOUSE

Juge-commissaire : M. MOLVOT
Date de cessation des paiements le 19/09/2018.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2019RJ0050

Jugement du 22/01/2019 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la

SAS GARONNE CARRELAGE
9 TER avenue de Lyon 31500 TOULOUSE
Pose de carrelage
RCS 809 183 478
mandataire judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me BENOIT 17 rue de Metz 31000 TOULOUSE

Juge-commissaire : M. GRANEL
Date de cessation des paiements le 19/09/2018.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC

N° PC : 2019RJ0065

Jugement du 24/01/2019 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la

SARL CONSTRUCTION D'APPLICATIONS NOUVELLES (STE DE)
29 rue des Orfèvres ZA Fontgrasse 31700 BLAGNAC
Etudes de projets de construction l'achat la vente et la pose de matériaux, activité du bâtiment
RCS 400 595 385
mandataire judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU 4 rue Amélie CS 98034 31080 TOULOUSE Cedex 6

Administrateur : la SCP CAVIGLIOLI-BARON-FOURQUIE en la personne de Me CAVIGLIOLI 10 rue d'Alsace-Lorraine 31000 TOULOUSE

mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion
Juge-commissaire : M. FANTINI
Date de cessation des paiements le 15/10/2018.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2019RJ0053

Jugement du 22/01/2019 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la

SARL RENOV CLEAN INDUSTRIE
9/11 avenue de Toulouse Zone Commerciale Loubet, Bât. 55 31240 L'UNION
Rénovation de bâtiment, nettoyage industriel.
RCS 812 672 293
mandataire judiciaire : la SAS REY ET ASSOCIES MANDATAIRES JUDICIAIRES prise en la personne de Me Christian REY 2 bis avenue Jean Rieux 31506 TOULOUSE Cedex 5

Juge-commissaire : M. LEBOULANGER
Date de cessation des paiements le 03/10/2018.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC

N° PC : 2019RJ0062

Jugement du 24/01/2019 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la

SARL LE TRACY'S
2 route de Castres 31340 VILLE-MUR-SUR-TARN
restauration, pizzeria, café, bar
RCS 833 985 039
mandataire judiciaire : la SAS REY ET ASSOCIES MANDATAIRES JUDICIAIRES prise en la personne de Me Marc-Antoine REY 2 bis avenue Jean Rieux 31506 TOULOUSE Cedex 5

Juge-commissaire : M. COSSET
Date de cessation des paiements le 01/09/2018.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC

N° PC : 2019RJ0064

Jugement du 24/01/2019 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la

SARL A.L. DEVELOPPEMENT
12 route d'Escalquens ZONE INDUSTRIELLE DE VIC 31320 CASTANET-TOLO-SAN
restauration traditionnelle et rapide
RCS 478 583 362
mandataire judiciaire : la SAS REY ET ASSOCIES MANDATAIRES JUDICIAIRES prise en la personne de Me Christian REY 2 bis avenue Jean Rieux 31506 TOULOUSE Cedex 5

Administrateur : Me VIGREUX Sébastien 8 rue du Poids de l'Huile 31000 TOULOUSE
mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion
Juge-commissaire : M. FANTINI
Date de cessation des paiements le 15/10/2018.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC

DIVERS

N° PC : 2018 RJ 247

Par arrêt en date du 16.01.2019 la Cour d'Appel de Toulouse infirme le jugement de ce Tribunal du 20.03.2018 ayant prononcé la liquidation judiciaire et dit n'y avoir lieu à ouverture d'une procédure collective à l'encontre de la

SARL SEVEN 7
4 rue Bernard ORTET
31500 TOULOUSE
RCS 512.656.125

N° PC : 2014RJ1492

Conformément à l'article R. 643-6 du code de commerce, les créanciers et l'adjudicataire sont informés du dépôt au Greffe par SELARL DUTOT ET ASSOCIES prise en la personne de Me Jocelyne DUTOT de l'état de collocation de la liquidation judiciaire de :

SARL LA CHAURIENNE
allée de Barcelone Canal de Brienne - 31000 TOULOUSE
Pour un immeuble situé à allée de Barcelone Canal de Brienne 31000 TOULOUSE. Les contestations sont formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC par déclaration au Greffe du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULOUSE

N° PC : 2017RJ0300

Jugement en date du 24/01/2019 : jugement d'interdiction de gérer 5 ans à l'encontre de

Monsieur ELKETROUSSI Bouabdallah
5 rue Pierre SALIES - appartement C21 - 31000 TOULOUSE
gérant de la **SARL BOB PEINTURE**
RCS 809 288 889

N° PC : 2015RJ0501

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE
DATE : 24/01/2019
Jugement d'extension de la procédure de liquidation judiciaire de la

SCCV RESIDENCE LA CHENERAIE, 38 Avenue de l'Hers, Cs 45884, 31506 TOULOUSE CEDEX 5
493 025 290 RCS Toulouse
à la procédure de liquidation judiciaire de la

SARL GROUPE DEZON PROMOTION
38 avenue de l'Hers Cs 45884 31506 TOULOUSE Cedex 5
437 578 180 RCS Toulouse

N° PC : 2018RJ0224

Jugement du Tribunal de Commerce de Toulouse en date du 24/01/2019 étendant la procédure de liquidation judiciaire de la

SARL INVERNON TP, Le Moulin 3980 Naples 31330 LE BURGAUD à Monsieur INVERNON Anthony, chez Mme TEYSSANDIER,
12 square Delpech, appartement 951, 31600 MURET - NI au RCS
Liquidateur judiciaire : SELARL AEGIS prise en la personne de Me Souad HAD-DANI-AGDAY 35 boulevard Lascrosses 31000 Toulouse.

Date de cessation des paiements : 31/10/2017
Les créanciers de Monsieur INVERNON Anthony, sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC

Pour vos demandes de DEVIS



32 Rue Riquet
31000 Toulouse



annonceslegales@
lejournaltoulousain.fr

TRIBUNAUX EXTÉRIEURS

N° PC : 2019EX0003 (GTC Lille Métropole)

Jugement du 14/01/2019 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la

SAS BEN&FIT
40 place du Théâtre Chez Now Coworking 59800 LILLE
Site de loisirs et d'enseignement sportif
RCS 528 520 919
mandataire judiciaire : Me LOEUILLE Emmanuel Tour Mercure 6ème Étage 445 boulevard Gambetta 59200 TOURCOING

Administrateur : Me BONDROIT Jean-Jacques Cs 20010 119 rue Jacquemars Gielee 59041 LILLE
mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion
Date de cessation des paiements le 09/01/2019.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC

N° PC : 2019EX0002 (GTC Avignon)

Jugement du 09/01/2019 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la

SAS FILATURE PIERRE DE LOYE
route de Sainte-Cécile 84830 SERIGNAN-DU-COMTAT
préparation de fibres textiles et filature
RCS 799 535 562
mandataire judiciaire : la SELARL ETUDE BALINCOURT prise en la personne de Me Frédéric TORELLI 4 impasse 84000 AVIGNON

Administrateurs : la Me Bruno BERTHOLET et Me Charles de SAINT RAPT, associés de la SELARL DE SAINT RAPT & BERTHOLET 121 Rue Jean Dausset BP 41250 84911 AVIGNON Cedex 9

mission : assurer seul et entièrement l'administration de la société
Date de cessation des paiements le 31/12/2018.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

N° PC : 2019EX0004 (GTC Paris)

Jugement du 15/01/2019 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la

SAS SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS CRAMAN-LAGARDE
9 rue Jacquemin 31250 REVEL
fabrication et négoce de tous meubles et objets d'ameublement, meubles d'art et de tous accessoires et articles de décoration -
RCS 690 802 152
mandataire judiciaire : la SELAFA MJA en la personne de Me Valérie LELOUP-THOMAS 102 rue Du Faubourg Saint-denis 75479 PARIS Cedex 10

Administrateur : la SCP THEVENOT-PERDEREAU-MANIERE-EL BAZE en la personne de Me Aurélie Perdereau 42 rue de Lisbonne 75008 PARIS

mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion
Juge-commissaire : M. MONCHABLON
Date de cessation des paiements le 21/12/2018.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC

CONSTITUTIONS

SELARL Bertrand FABRE, Isabelle PUJOL et Philippe CHALLEIL
Notaires associés,
à CAZERES SUR GARONNE (31220),
56 Rue du Président Wilson.

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Bertrand FABRE, Notaire Associé à CAZERES SUR GARONNE (31220), le 21 décembre 2018 a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : Location de garage et de box, avec ou sans gardiennage. L'activité de stockage sous toutes formes, la location assortie de prestations de services de box ou de location de surface de stockage sous toutes formes. La mise à disposition par voie de location ou autrement d'espaces cloisonnés ou non sous la forme de boîtes de rangement de toutes tailles pour le rangement, l'archivage et le stockage de biens particuliers et professionnels. La vente de tout matériel de déménagement et de stockage. La location de camion avec chauffeur.

Dénomination : « **GM BOX FOUREST** »
Siège social : Chemin des anciennes Tanneries à CAZERES (31220).

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR) constitué uniquement d'apport en numéraire.

Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés : les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts des actions.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

La Présidente : Madame Solange FOUREST, demeurant à LES-TELLE-DE-SAINTMARTORY (31360), 6 Chemin de la croix du Carrey.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

POUR AVIS, Le notaire

SELARL Bertrand FABRE, Isabelle PUJOL et Philippe CHALLEIL
Notaires associés,
à CAZERES SUR GARONNE (31220),
56 Rue du Président Wilson.

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Bertrand FABRE, Notaire associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée « Bertrand FABRE, Isabelle PUJOL et Philippe CHALLEIL », titulaire d'un Office Notarial à CAZERES SUR GARONNE (Haute-Garonne), 56 Rue du Président Wilson, le 18 décembre 2018, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : **HORIZON**
Siège social : SAINT-GAUDENS (31800), 7 boulevard Pasteur.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation.
Capital social : CENT EUROS (100,00 EUR) constitué uniquement d'apports en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérants : M Frédéric BAUDOIN demeurant à LESPITEAU (31160), 4 impasse du Bardaou et M Manuel KLOUTZ demeurant à POINTIS-DE-RIVIERE (31210), 48 route de Martres.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

Pour insertion, le notaire

Suivant un acte ssp en date du 03/01/2019, il a été constitué une SCI

Dénomination : **CMPL ASSOCIÉS**
Siège social : 10 Rue Du Camélia 31400 TOULOUSE

Capital : 1200 €
Activités principales : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ainsi que l'acquisition, la gestion et la cession de valeurs mobilières, actions, parts sociales, parts d'intérêts et, généralement, de toutes opérations s'y rattachant directement ou indirectement

Durée : 99 ans
Gérant : Mme DUBUY Céline, Nicole 10 Rue Du Camélia 31400 TOULOUSE et M. TESSEYRE Mathieu, Thomas, Bernard 10 Rue Du Camélia 31400 TOULOUSE

Cession de parts sociales : Libre entre associés, ascendant, descendant et conjoint de l'associé seulement. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à l'agrément des autres associés

Immatriculation au RCS de TOULOUSE



Etude de Maître Carine LAIGO
Notaire associé à COLOMIERS (Haute-Garonne),
25 boulevard Victor Hugo

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Carine LAIGO, Notaire Associé de la société d'exercice libéral par actions simplifiée « LAIGO LE PORS », titulaire d'un Office Notarial à COLOMIERS (Haute-Garonne), 25 boulevard Victor Hugo, le 11 janvier 2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale est : **SCI LOUISE**.

Le siège social est fixé à : TOULOUSE (31000), 20 chemin du Ramelet Moundi.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)

Les apports sont en numéraire. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : Monsieur Cyrille GARCIA, demeurant à TOULOUSE, 20 chemin du Ramelet Moundi.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE

Pour avis, Le notaire.

Etude de Maître Carine LAIGO
Notaire associé à COLOMIERS (Haute-Garonne),
25 boulevard Victor Hugo

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Carine LAIGO, Notaire Associé de la société d'exercice libéral par actions simplifiée « LAIGO LE PORS », titulaire d'un Office Notarial à COLOMIERS (Haute-Garonne), 25 boulevard Victor Hugo, le 16 janvier 2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale est : **ILONA 2**.

Le siège social est fixé à : TOULOUSE, 20 chemin du Ramelet Moundi

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)

Les apports sont en numéraire. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : Monsieur Cyrille GARCIA, demeurant TOULOUSE, 20 chemin du Ramelet Moundi

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE

Pour avis, Le notaire.



6, place de l'Hôtel de Ville
32600 L'ISLE JOURDAIN

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à TOULOUSE en date du 16 janvier 2019 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **DES DOCTEURS TALLET**

Forme : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée de médecins

Siège social : 80 avenue de Lombez Les Jardins de l'Hippodrome - 31300 TOULOUSE

Objet : L'exercice de la profession de médecin.

Durée : 99 années
Capital social : 100.000 €

Gérance : Madame Barbara LENNE, épouse TALLET née le 6 août 1971 à HENNIN BEAUMONT (62), et Monsieur François TALLET né le 2 septembre 1971 à TOULOUSE (31), tous deux domiciliés 18 rue Danielle Casanova à TOULOUSE (31300), sont nommés en qualité de co-gérants pour une durée illimitée.

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE

Pour avis,



RIGOCAZ
Société civile immobilière au capital de 1 500 euros
Siège social : 1 Rue Cauteulle, 31380 GARIDECH
RCS TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Garidech du 30 janvier 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : RIGOCAZ
Siège social : 1 Rue Cauteulle, 31380 GARIDECH
Objet social : l'acquisition d'immeubles, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérants et Associés : - Monsieur Mikael RIGODANZO demeurant 34 Rue de la Madrague, 31850 BEAUPUY, - Monsieur Matthieu CAZAUX demeurant 4 Rue Raymond Pailheris, 31380 GARIDECH,
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse

Pour avis La Gérance

Avis de constitution

Le 31 janvier 2019, il a été constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle
DENOMINATION : Swallis Medical
CAPITAL : 1.000 euros
SIÈGE : 69, avenue Frédéric Estèbe - 31200 TOULOUSE
OBJET : la conception, la recherche-développement, la production, la commercialisation et la distribution de dispositifs médicaux ou de tout produit ou solution (notamment logicielle) en lien avec le diagnostic ou le traitement médical
DURÉE : 99 années
PRESIDENT : Société NYX MEDICAL, 5 bis rue de Taillepiéd à 95200 SARCELLES, immatriculée au RCS de Pontoise sous le numéro 812 838 662
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : tout associé peut participer aux assemblées par lui-même ou par mandataire ; chaque action donne droit à une voix.
CLAUDE D'AGREMENT : les actions ne peuvent être transmises, à titre gratuit ou à titre onéreux, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés
IMMATRICULATION : au RCS de Toulouse

Pour avis,

Par acte SSP, il a été constitué le 01/01/2019 une SAS dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination sociale : **BONPARTENAIRE** Capital social : 100 €, Siège : 13 rue Jorge Semprun 31140 Launaguët. Objet : Plateforme internet e-commerce destinée aux porteurs d'affaires. Permettant la mise en relation entre porteurs d'affaires et les partenaires professionnels ciblés. Durée : 99 ans Présidente : Mme. Mouly Carine, résident 13 rue Jorge Semprun, 31140 Launaguët. Directeurs généraux : - M. Mpuhi Laurent-Christian, résident 13 rue Jorge Semprun, 31140 Launaguët, - M. Maillot Corentin, résident 30 rue Victor Hugo, 31520 Ramonville. Les actions sont librement cessibles et transmissibles. Chaque action donne droit à son propriétaire à une voix lors des décisions collectives. Immatriculation au RCS de Toulouse

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 janvier 2019 à TOULOUSE il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : **DMH EXPERTS**
Siège social : 1 allée Maurice Sarraut 31300 TOULOUSE
Objet social : Prestations de services, conseils aux entreprises et particuliers
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS.
Capital social : 1 000 €
Gérance : M. Vincent BOUCHARD demeurant 2 impasse de la Gare 31140 MONTBERON et M. Jean-Luc DAMIOT demeurant 6 Carrelot du Saut de Loup 32550 MONTEGUT pour une durée illimitée.
Immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Suivant un acte ssp en date du 28/12/2018, il a été constituée une SASU
Dénomination : PIZZA NYA
Siège social : 3 Place Andre Abbal 31100 TOULOUSE
Capital : 100 €
Activités principales : restauration rapide
Durée : 99 ans
Président : M. MEBREK Mohamed 7 Impasse De L'abbé Salvat 31100 TOULOUSE
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Suivant un acte ssp en date du 28/12/2018, il a été constituée une SASU
Dénomination : PIZZA NYA
Siège social : 3 Place Andre Abbal 31100 TOULOUSE
Capital : 100 €
Activités principales : restauration rapide
Durée : 99 ans
Président : M. MEBREK Mohamed 7 Impasse De L'abbé Salvat 31100 TOULOUSE
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Suivant un acte ssp en date du 18/01/2019, il a été constituée une SAS
Dénomination : **DILMAS**
Siège social : 95 Rue Des Lacs 31150 LESPINASSE
Capital : 1000 €
Activités principales : l'achat, la vente en gros, demi-gros et détail, de bois et de produits dérivés.
Durée : 99 ans
Président : M. DE LA HUERTA Thomas 23 Rue De La Negrette 31620 VILLAUDRIC
Cession d'actions : Les actions sont librement négociables
Exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix
Conditions d'admission aux assemblées : Tout associé a accès aux assemblées
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 5 Janvier 2019, il a été constituée une société par actions simplifiée dénommée **S.A.S VIVA TOULOUSE 2**
Siège social: 41, Avenue de Lombez 31300 TOULOUSE Capital: 1000€
Objet: Exploitation de fonds de commerce de soins de beauté, vente de produits, services, matériels, parfumerie...
Présidente: Mme FABIENNE THOMAS, 4 rue Banières 31100 TOULOUSE
Assemblées et droits de vote: Tout actionnaire est convoqué aux Assemblées; Chaque action donne droit à une voix.
Clause d'agrément: Actions librement cessibles entre associés.
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Avis de constitution

SolarPulse SAS au capital de 1000€. Siège : 5 chemin de ronde des tambouris 31380 Garidech. Objet : Etudes projets et exploitation de centrales d'énergies renouvelables. Durée : 99 ans. Président : Emmanuel Tanguy demeurant 5 chemin de ronde des tambouris 31380 Garidech. Directeur général : Romain Colas demeurant 56 che du Roucas Blanc 13007 Marseille. Immatriculation : RCS de Toulouse.

Suivant acte SSP en date du 25/01/2019, il a été constituée une SASU. Dénomination : **RV AUTOMOBILE**. Objet : Achats ventes de véhicules neufs et d'occasions. Siège social : 13 RUE DES CHALETS 31000 TOULOUSE. Capital : 1000 euros. Durée : 99 ans. Président: M. Oussama LABIDI, 15 ALLEE DU PERIGORD 31770 COLOMIERS. Immatriculation RCS TOULOUSE.

TRANSFERTS DE SIÈGE



ARISTIDE Avocats
Société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 2 500 euros
Siège social : 15 rue de la Bourse 31000 TOULOUSE
Transféré au : 11 rue Antonin Mercié 31000 TOULOUSE
825.142.219 RCS TOULOUSE

Par acte unanime des associés en date du 28 janvier 2019, il a été décidé de transférer le siège social de la société de : 15 rue de la Bourse 31000 TOULOUSE à : 11 rue Antonin Mercié 31000 TOULOUSE, à compter du 8 février 2019, et de modifier en conséquence l'article 4 « Siège Social » des statuts.
L'avis précédemment publié est modifié de la façon suivante :
ARTICLE 4- SIÈGE SOCIAL :
Ancienne mention : le siège social est fixé : 15 rue de la Bourse 31000 TOULOUSE.
Nouvelle mention : le siège social est fixé : 11 rue Antonin Mercié 31000 TOULOUSE.

Pour avis

SELARL Bertrand FABRE, Isabelle PUJOL et Philippe CHALLEIL
Notaires associés, à CAZERES SUR GARONNE (31220), 56 Rue du Président Wilson.

« **SCI D.P** »
Société civile immobilière au capital de 160.071.47 Euros
Siège social : 8 rue Comère à TOULOUSE (31500)
RCS TOULOUSE 383 905 684

Avis de transfert de siège social

Suivant procès-verbal des décisions des associés en date du 04 février 2019, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social de la société à **SOORTS-HOSSEGOR (40150)**, 51 Avenue Edmond Rostand, à compter du 04 février 2019.
Article 4 des statuts modifiés en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué auprès du RCS de DAX.

POUR AVIS, La Gérance



13, impasse teynier 31100 Toulouse

SARL WANET

Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros
Siège social : Port Saint Etienne 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 776 923 427

Aux termes d'une décision en date du 29/01/2019, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du Port Saint Etienne 31000 TOULOUSE au 82 route de Bayonne 31300 TOULOUSE à compter du 01/01/2019, et de modifier en conséquence l'article 2.2.0 des statuts.

Pour avis, la gérance

BART INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 7.500€
40 rue Saint Rémy 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 834.631.301

Les associés, réunis en assemblée générale ordinaire en date à TOULOUSE du 02/02/2019, ont décidé de transférer le siège social du 40 rue saint rémy - 31000 TOULOUSE au 14 impasse saint roch - 31400 TOULOUSE, à compter du 02/02/2019.
L'article 4 des statuts a été modifié, en conséquence.
Mention est faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis, le président.

BIO T ZEN

SAS au Capital de 1000,00 Euros
Siège social :
13 Promenade du Baron Ritay 31 120 PORTET SUR GARONNE
RCS : TOULOUSE 812 084 838

Par décision en date du 01.12.2018 l'associé unique a décidé :
- de transférer le siège social, à compter du 01.12.2018, du 13 Promenade du Baron Ritay - 31 120 PORTET SUR GARONNE au 12 Promenade du Baron Ritay - 31 120 PORTET SUR GARONNE.
L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Pour avis, Le représentant légal

S'ELECT ENERGIE

Société Par Actions Simplifiée A Associe Unique
Au Capital De 1 000,00 Euros
Siège Social : Chez M. Marthelot - 26, Rue Du Champ Du Moulin - 31120 Roquettes
Rcs : Toulouse 819 069 287 00012

Par décision de l'associé unique en date du 28 janvier 2019, le siège social est transféré de chez Mr Jean-Pierre MARTHELOT, 26 rue du Champ du Moulin 31120 ROQUETTES, à l'adresse suivante : SCI CASTLE 13, rue Paul Charrier 31100 TOULOUSE, ce à compter du 1er février 2019, et en conséquence l'article 4 des statuts a été modifié.

La Présidence.

MDEM CONSULTING TRADING
Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 euros
Siège social : 30 Chemin de BELBEZE 31240 SAINT JEAN 494838576 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une délibération en date du 19/01/2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social du 30 Chemin de BELBEZE 31240 SAINT JEAN au 99 rue des Nobles, Les Jardins de PREVERT, Maison numéro 12, 31140 LAUNAGUET, et ce à compter du 28/01/2019 et de modifier l'article 4 des statuts.
Pour avis, la Gérance.

SARL 5MB

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7500€
Siège social: 78 Allées Jean Jaurès BP 71028 - 31000 Toulouse
R.C.S. TOULOUSE 753 446 731

Aux termes d'une délibération date du 25 janvier 2019, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4, des statuts.
A compter du 25 janvier 2019, le siège social :
- Qui était à : 1 rue des Pénitents Blancs - BP 71028 - 31010 Toulouse CEDEX 6
- Est désormais à : 78 allées Jean Jaurès - BP 71028 - 31000 Toulouse

Pour vos demandes de DEVIS

32 Rue Riquet 31000 Toulouse



FUSION

@EC AUDIT

Société à responsabilité limitée au capital de 51.230 euros
Siège social : 1, place Mendès France immeuble Le Dorval 31400 TOULOUSE
B 403 335 045 RCS TOULOUSE

Avis de fusion

1) Par convention sous seing privé, à Toulouse du 19 décembre 2018, @EC EXPERTS et @EC AUDIT ont établi un projet de fusion, aux termes duquel @EC EXPERTS faisait apport, à titre de fusion à @EC AUDIT sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, de tous les éléments d'actif et de passif constituant son patrimoine, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de @EC EXPERTS devant être dévolue à @EC AUDIT dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion.
2) Cette fusion a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire des associés de @EC EXPERTS du 17 décembre 2018 et par l'assemblée générale extraordinaire des associés de @EC AUDIT du 17 décembre 2018.
En rémunération de cet apport-fusion, l'assemblée générale de @EC AUDIT a procédé à une augmentation de capital de 52 380 euros, pour le porter de 51 230 euros à 103 610 euros, au moyen de la création de 52 380 parts sociales nouvelles, d'un euro de nominal, entièrement libérées, attribuées aux associés de @EC EXPERTS à raison de 5 parts sociales de @EC EXPERTS pour 1 parts sociale de @EC AUDIT.
La prime de fusion s'élève à un montant de 476 968 euros.
Toutefois, @EC EXPERTS est propriétaire de 51 227 parts sociales de @EC AUDIT de sorte que cette dernière a reçu 51 227 de ses propres parts sociales.
En conséquence, @EC AUDIT a procédé immédiatement après l'augmentation de capital, à une réduction de capital d'un montant égal à la valeur nominale des 51 227 parts sociales qu'elle détenait par suite de la fusion, soit un montant de 51 227 euros, lesdites parts sociales étant annulées.
La différence entre la valeur d'apport de ces parts sociales et le montant de la réduction de capital nécessaire égale à 51 227 euros, s'imputera sur la prime de fusions sur les réserves disponibles de @EC AUDIT.
3) Juridiquement, la fusion a pris effet le 30 janvier 2019.
Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1er juillet 2018 de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par @EC EXPERTS depuis le 1er juillet 2018 et le 30 janvier 2019 seront réputés réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de @EC AUDIT et considérées comme accomplies par @EC AUDIT depuis le 1er juillet 2018.
4) En conséquence aux termes de sa délibération du 30 janvier 2019 l'assemblée générale extraordinaire des associés de @EC AUDIT a modifié l'article 7 des statuts, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
ARTICLE 7 – CAPITAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à cinquante et un mille deux cent trente euros (51 230 euros). Il est divisé en 51 230 parts sociales d'1 euro chacune, entièrement libérées.
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à la somme de 52 383 euros divisé en 52 383 parts sociales d'une valeur nominale de 1 euro chacune, entièrement libérées et de même catégorie, numérotées de 1 à 52 383 et attribuées aux associés au prorata de leurs droits.

CESSIONS FONDS DE COMMERCE

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 janvier 2019, enregistré le 31 janvier 2019, après des services de la publicité foncière et de l'enregistrement de Toulouse 3, dossier n° 20190006685, référence 3104P03 2019 A 01306,
La société « **AS** », SARL au capital de 10.000 €, dont le siège social est à TOULOUSE (31200) 91 Boulevard Pierre et Marie CURIE, immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE, sous le numéro 750 960 130, a cédé à la société « **SARL BENAGES** », SARL au capital de 10.000 €, dont le siège social est à TOULOUSE (31200) 91 Boulevard Pierre et Marie CURIE, immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE, sous le numéro 845 207 547,
Un fonds de commerce de restauration rapide exploité 91 Boulevard Pierre et Marie CURIE à TOULOUSE (31200), pour l'exploitation duquel le Cédant est immatriculé au R.C.S. de TOULOUSE sous le numéro 750 960 130 et identifié à l'INSEE sous le numéro SIRET 750 960 130 00029.
Prix : 275.000 € s'appliquant à concurrence de 210.000 € aux éléments incorporels et de 65.000 € aux éléments corporels.
Jouissance : 1er Février 2019.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, auprès du Cabinet BMG AVOCATS 57, boulevard de l'Embouchure à TOULOUSE (31200) où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis



Suivant acte sous seing privé en date du 1er février 2019 et à TOULOUSE, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement Toulouse 3 le 5 février 2019, Dossier 2019 00007336, référence 3104P03 2019 A 01446,
La Société SAMCHA, Société à responsabilité limitée à associé unique (SARL) au capital de 7000 €, dont le siège social est sis 19 rue du Général Compans à TOULOUSE (31500), immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le n° 795 006 329, a vendu à :

La Société GUAYOYO, Société à responsabilité limitée (SARL) au capital de 1000 €, dont le siège social est sis 19 rue du Général Compans à TOULOUSE (31500), immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le n°844 070 466,
Un fonds de commerce de restauration, restaurant, exploité à TOULOUSE (31500), 19 rue du Général Compans, Moyennant le prix de prix de 27000 € (vingt-sept mille euros), s'appliquant aux éléments corporels à concurrence de 3000 € (trois mille euros), et aux éléments incorporels à concurrence de 24000 € (vingt-quatre mille euros). Ledit prix a été payé comptant.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er février 2019.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la Loi, au cabinet de Maître Julien POURQUIE KESSAS, KOOP AVOCATS, 116 route d'Espagne, Hélios 3, 31100 TOULOUSE, où domicile est élu à cet effet.

Cession de branche complète d'activité fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date à BESSIERES du 4 janvier 2019, enregistré au Service des Impôts de TOULOUSE 3 le 28/01/2019, Dossier 2019 00005592, référence 3104P03 2019 A 01063,
La société SOLIGNAC SAS, SAS au capital de 504.000.-€, dont le siège social est situé Route de MONTAUBAN - 31660 BESSIERES, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 381 578 327, représentée par M. Laurent SOLIGNAC, Président,
A cédé

à la société LA BONBONNIERE PROSERVICE, SARL au capital de 20.000.-€, dont le siège social est situé 7 rue Clément Ader 68127 SAINTE-CROIX-EN-PLAINE, immatriculée au RCS de COLMAR sous le numéro 411 898 463, représentée par M. Christophe HENNER, Gérant,
Une branche complète d'activité du fonds de commerce de Commerce de gros de matériels et accessoires, notamment électroniques, pour animaux, sis et exploité au Route de Montauban 31660 BESSIERES,
Moyennant le prix symbolique de 1.-€.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées rétroactivement au 1er janvier 2019.
Pour la validité et la réception des oppositions, domicile est élu à la nouvelle adresse d'exploitation de la branche d'activité du fonds vendue, au 7 rue Clément Ader 68127 SAINTE-CROIX-EN-PLAINE.

Pour avis



Avis De Cession De Fonds De Commerce

Par acte d'avocat électronique à LABEGE (HG) du 14 janvier 2019, enregistré au Service de publicité foncière et de l'enregistrement de Toulouse 3, le 31 janvier 2019, Dossier 2019 00006707, référence 3104P03 2019 A 01315, La société **AYA**, SARL au capital de 1.000 €, immatriculée au RCS de TOULOUSE n° B 829 567 635, dont le siège est TOULOUSE (31100), 181, route de Seysses, représentée par son gérant associé Mr Youcef BENABDER-RAHMANE et Mr Abdallah HADJ-BLAHA, seul autre associé,
A CEDE A
La société **MARKET BOUCHERIE SEYSSSES**,
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, dont le siège est 181, route de Seysses, TOULOUSE (31100), immatriculée au RCS de TOULOUSE n° B 844 841 908, prise en la personne de son représentant légal, Monsieur Faysal ALMOUSA,
Un fonds de commerce de boucherie, pâtisserie, traiteur et tout produit alimentaire, fruits et légumes, immatriculé RCS TOULOUSE B 829 567 635, sis et exploité 181, route de Seysses à TOULOUSE (31100), moyennant le prix de 120.000 € (68.700 € éléments incorporels ; 51.300 € éléments corporels), payable au moyen d'un crédit vendeur de 44 mensualités (1ère échéance le 1/2/2019 et dernière le 1/09/2022) ;
La prise de possession a été fixée au 14 janvier 2019 et l'exploitation effective par l'acquéreur au 15 février 2019.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au cabinet de Me Xavier LASSUS, avocat séquestre des fonds, demeurant 55, voie l'Occitane Bâtiment Actys 1, LABEGE (31670).

Pour avis

**SCP
DESSART-DEVIERS**
Avocats
5, rue Tolosane 31000 TOULOUSE

**Cession de fonds
de commerce**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à TOULOUSE du 14 décembre 2018, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de TOULOUSE 3, Dossier 2018 00067073 Référence 3104P03 2018 A 14738, le 27 décembre 2018,

Madame Frédérique MAZZARIOL épouse TREMBLAY, commerçante, RCS TOULOUSE : 394 809 446, siège 28, rue Pharaon 31000 TOULOUSE.

A cédé à la SARL CHARLOTTE333, société à responsabilité limitée, RCS TOULOUSE : 844018747, siège : 28, rue Pharaon 31000 TOULOUSE.

Un fonds de commerce de restauration, salon de thé, pâtisseries exploité 28, rue Pharaon à TOULOUSE (31000),

Au prix de 200.000 euros, Entrée en jouissance au 31 décembre 2018 et transfert de propriété au 14 décembre 2018.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au cabinet de Maître Julien DEVIERS - 5, rue Tolosane - 31000 TOULOUSE pour la correspondance et la validité.

Pour avis,

Suivant acte sous-seing privé en date du 01.02.2019, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement Toulouse 3 le 04.02.2019 Dossier 2019 00006957 Référence 3104P03 2019 A 01372, Monsieur Claude SUBRA

a vendu à la société SUB RESTAU, SARL au capital de 1000 €, RCS 845 058 270 TOULOUSE dont le siège sis 2 Place de la Halle - 31 310 RIEUX-VOLVESTRE, représentée par M. Gabriel SUBRA, un fonds de commerce de commerce de restaurant, plats cuisinés à emporter, bodega, bar à vins, spiritueux, traiteur sis et exploité 2 et 4 Place de la Halle - 31 310 RIEUX-VOLVESTRE sous le numéro 349 452 730, moyennant le prix principal de 60 000 € (soixante mille euros) représentant les éléments corporels et incorporels.

L'entrée en jouissance a été fixée au 01.02.2019.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales au 2 Place de la Halle - 31 310 RIEUX-VOLVESTRE.

**MODIFICATIONS
STATUTAIRES**

Patrick PARTOUCHE
Avocat
19, chemin de Nicol
31200 - TOULOUSE

ARCHI BALD
Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 €
Siège social : 1149, La Pyrénéenne
Immeuble Innopolis
31670- LABEGE
RCS TOULOUSE : 839295003

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 2 Février 2019, il a pris acte de la démission de Mr Virgile DA SILVA de ses fonctions de gérant à compter du 31/12/2019 et il a été décidé de désigner Mr Clément CANTIN, né le 17/07/1986 à BOURGES (18) demeurant à Saint-Pierre (31460) TOUTENS en qualité de gérant de la société à compter du 1er Février 2019.

Le dépôt légal sera réalisé auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Pour avis

DEMOISELL'IMMOBILIER

SARL au capital de 5.000,00 euros
Siège social : RAMONVILLE SAINT AGNE (31520), 9 avenue d'Occitanie
RCS TOULOUSE 813154507

**Avis de changement de
gérance**

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22/11/2018, il a été pris acte de la nomination de Madame Mina IMLYHEN, demeurant à RAMONVILLE SAINT AGNE (31520), 86 avenue Tolosane Appartement 4 en qualité de nouvelle gérante à compter du 27/11/2018 en remplacement de Monsieur Wilfrid MEYER, gérant démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

SCI CLERENE

SCI au capital de 128057.17 €
Siège social : 6 Rue Louis Plana
31500 TOULOUSE
388635450 RCS de TOULOUSE

Par AGE du 20/06/2017, il a été décidé de nommer nouveaux gérants M. FOURNIER Gilles 11 chemin de Castelviel 31120 Lacroix-Falgarde, M.FOURNIER Christian 6 rue Louis Plana 31500 Toulouse, M. FOURNIER Claude Les Tabars, Fontgrasse 81310 Parisot en remplacement de M.FOURNIER René démissionnaire

Mention au RCS de TOULOUSE



PROCOLOR
Société par actions simplifiée
au capital de 38 112,25 euros
Siège social : ZI LA PRADELLE, 31190
AUTERIVE
399 540 780 RCS TOULOUSE

Aux termes d'un courrier en date du 31 janvier 2019, il résulte que Monsieur Jeffrey OSTMAN a démissionné de ses fonctions de Directeur Général de la Société à compter du 31 janvier 2019.

Aux termes d'un courrier en date du 22 janvier 2019, il résulte que Monsieur Lukas HALADIMANN a démissionné de ses fonctions de Directeur Général Délégué de la Société avec effet au 31 janvier 2019.

POUR AVIS
Le Président

SCP ABFM
Notaires Associés
Titulaire d'Offices Notariaux
Maître Olivier FIS
8 Boulevard Jean Jaures
31260 SALIES-DU-SALAT

SCI 2 M IMMO
au capital de 1.200,00 €, ayant son
siège social à VALENTINE (31800),
12 Rue du milieu,
RCS TOULOUSE 827 881 541.

Par AGE du 28/01/2019, les associés ont décidé à l'unanimité la démission en tant que co-gérant de M. Ludovic Louis Jean-Luc MEYNAUD, demeurant anciennement à VILLENEUVE-DE-RIVIERE (31800) 345 rue de la Tour, et actuellement à BORDES DE RIVIERE (31210), 5 bis, lotissement Las Vignettes, né à GAP (05000), le 18/12/86, à compter du 28/01/2019.

POUR AVIS ET MENTION.
Me Olivier FIS.

INGETEAM
Société par actions simplifiée
au capital de 140 000 Euros
porté à 150 000 Euros
Siège social : 140, Rue Carmin
Parc Innopole - Le Naurouze B5
31676 LABEGE Cedex
RCS TOULOUSE : 522 082 528

Du procès-verbal des décisions de l'assemblée unique en date du 31 décembre 2018, et du certificat délivré le 31 décembre 2018 par le Commissaire aux Comptes, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 10 000 Euros par émission de 10 000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 140 000 Euros à 150 000 Euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour Avis - Le Président.

**DISSOLUTIONS /
LIQUIDATIONS**

@EC EXPERTS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 388 040 euros
Siège social : 1, place Mendès France
immeuble Le Dorval
31400 TOULOUSE
B 493 335 673 RCS TOULOUSE

Avis de dissolution

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 30 janvier 2019, les associés ont approuvé le traité de fusion en date du 19 décembre 2018 prévoyant l'absorption de @EC EXPERTS par @EC AUDIT, société anonyme au capital de 51 230 euros.

RCS Toulouse B 403 335 045 dont le siège social est situé à Toulouse (31400), immeuble « Le Dorval », 1 place Mendès-France.

En conséquence, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de @EC EXPERTS, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les parts sociales émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées aux associés de la société absorbée.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de @EC AUDIT société absorbante, réunie le 30 janvier 2019 ayant approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélatrice de son capital, la fusion et la dissolution de @EC EXPERTS sont devenues définitives à cette date.

Pour avis.

**SASU NS
CONSTRUCTION**

Au capital de 500 Euros
Siège social : 35 Avenue François
Le Parc des muriers- 31820 PIBRAC
RCS TOULOUSE 828 886 648

Au terme d'une délibération de l'AGE en date du 31 Décembre 2018 la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation au 31 Décembre 2018, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Toulouse.

**WEST COAST
INDUSTRIES
EUROPE**

Société par actions simplifiée au
capital de 75 000 euros
Siège social : 31 Avenue Marcel
DASSAULT 31500 TOULOUSE
485 206 767 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une délibération en date du 30/09/2018, l'Assemblée Générale Mixte a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Richard HEUSSER, demeurant 6016 Central Drive, Mukilteo, WA 98275 USA, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé 31 Avenue Marcel DASSAULT, 31500 TOULOUSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis, le Liquidateur

**JARDINS
MONPLAISIR**
Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 2000 euros
Siège social : 16 ROUTE DE GAGNAC
31150 FENOUILLET
792750374 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Mylène MARKMAN, demeurant 16, route de Gagnac - 31150 FENOUILLET et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31 décembre 2018.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE. Mention sera faite au RCS : TOULOUSE.

Pour avis,

TRAJECTOIRE IMMO
Société par actions simplifiée
au capital de 2000 euros
Siège social : 1 Rue des Pénitents
Blancs - 31010 TOULOUSE
800 919 789 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 Décembre 2018 :

L'assemblée générale des associés a approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 30 Novembre 2018 ;

donné quitus au Liquidateur Guillaume BENOIT, demeurant 60 Rue Champlain 87000 LIMOGES et l'a déchargé de son mandat ;

constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 Décembre 2018.

Mention sera faite au RCS de TOULOUSE

Pour avis,

**WEST COAST
INDUSTRIES
EUROPE**

Société par actions simplifiée en
liquidation
Au capital de 75 000 euros
Siège social : 31 Avenue Marcel
DASSAULT, 31500 TOULOUSE
485206767 RCS TOULOUSE

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 20/10/2018 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Richard HEUSSER de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion, et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société.

Pour avis, le liquidateur

SCM SELLA - SOUHAUT
Société civile de moyens en liquidation
au capital de 2 515,41 euros
Siège social : 17 Avenue du Lauragais
31320 CASTANET-TOLOSAN
353 312 648 RCS TOULOUSE
AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION
L'Assemblée Générale réunie le 31/12/2018 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur Mme Murielle SELLA demeurant 10 Avenue du Vallon 31750 ESCALQUENS, l'a déchargée de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE. Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis, le Liquidateur

AUTAN BLANC
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, Siège social : 17 Rue d'Alsace-Lorraine 31000 TOULOUSE, 823 051 180 RCS TOULOUSE

L'Assemblée Générale réunie le 30/10/2018, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

La Gérance

SAS COACHCAR au capital de 1000€
Siège social : 6 rue du moulin 31570 LANTA 809806094. L'AGE du 31/01/2019 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/01/2019 et sa mise en liquidation amiable. Liquidateur: M. VALENTIN GEORGET demeurant 6 RUE DU MOULIN 31570 LANTA. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. RCS Toulouse.

Forme : **SAS COACHCAR** au capital de 1000 euros. Dénomination : COACHCAR. Siège social : 6 RUE DU MOULIN 31570 LANTA, 809806094 RCS de Toulouse. L'AGE du 02/02/2019 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 02/02/2019 RCS Toulouse.

DIVERS



**SCP Patrice GIRAUD,
Christophe EDALTI
et BONNEFI S-BOYER**
Notaires associés
PLAISANCE DU TOUCH
(Haute Garonne), rue Bernadet

Modification statutaire

Aux termes d'un acte reçu par Maître Patrice GIRAUD le 21 décembre 2018, enregistré au Service de Publicité Foncière et de l'Enregistrement de TOULOUSE 3, le 08 janvier 2019 dossier 2019 0000164, référence 3104P03 N° 00095, les associés de la société dénommée **SCM BRAGOT** au capital de 50,00 €, ayant son siège social à FONSORBES (31470) 2082 Route de Tarbes, immatriculée au SIREN 479627424 au RCS de TOULOUSE, ont pris les décisions suivantes :

1/ le siège social a été transféré comme suit :

ANCIEN SIEGE : à FONSORBES (31470) 2082 Route de Tarbes

NOUVEAU SIEGE : à FONSORBES (31470) 4 rue du 11 novembre 1918.

2/ Agrément d'une nouvelle associée-gérante, Madame Edith RESENDE épouse LAVAUD, demeurant à SAINTE-FOY-DE-PEYROLIERES (31470) 6 impasse Jurançon Lieudit Les Vignes de la Côte.

Modification de l'article 18 des statuts : Nomination des gérants : Madame Florence MENAGER, Madame Sandrine DUPRE et Madame Edith RESENDE sont nommées comme co-gérantes.

Le reste est sans changement

Pour avis
Le notaire

Patrick PARTOUCHE
Avocat
19, chemin de Nicol
31200 - TOULOUSE

SCM KINNOPOLE
Société Civile de Moyens
Au capital de 43 000 €
Siège social : 51 Allée Campferan
Appartement 5
31320 AUZEVILLE-TOLOSANE
RCS TOULOUSE : 834789505

Aux termes de décisions en date du 1er Février 2019, il a été décidé :

- de transférer le siège social du 51 Allée Campferan Appartement 5 - (31320) AUZEVILLE-TOLOSANE à LABEGE (31670) - 1149 La Pyrénéenne, Immeuble Innopolis Bâtiment B à compter du 1er Février 2019
- de prendre acte de la démission de Mr Virgile DA SILVA de ses fonctions de gérant à compter du 31/12/2019
- de modifier en conséquence les statuts.

Le dépôt légal sera réalisé auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Pour avis

JAD ENGINEERING
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9, Route de Verfeil
31140 MONTBERON
843 341 967 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes de la décision du dirigeant du 1 Janvier 2019, il a été décidé de l'ouverture d'un établissement secondaire situé 290 ZA DU COLOMBIER - 31380 MONTJOIRE.

Mention sera faite au RCS : TOULOUSE.

Pour avis,

**Avis de transfert
de siège social
Nomination directeur
général**

SAS SKIN OR, société par actions simplifiée au capital de 500 €

Siège social : 52 Rue du Docteur ARMAING, 31830 PLAISANCE DU TOUCH

Par AGE du 14 janvier 2019 les associés ont décidé de transférer le siège social au 52 Rue Raymond IV 31000 TOULOUSE à compter de ce jour.

Il est également décidé de nommer Madame HAKIM Salwa, née le 13/06/1970 au Liban, de nationalité Libanaise, Directeur Général à compter du 12/01/2019.

Immatrication au RCS de Toulouse 840 817 084

L'article 4 des statuts est modifié comme suit : « Le siège social de la Société est fixé à : 52 Rue Raymond IV ,31000 TOULOUSE »

Suivant acte ssp en date du 27/12/2018 La société **LE GRAND BLEU**, SARL au capital de 1500 €, RCS 539391391 TOULOUSE 28 Rue De La Colombette 31000 TOULOUSE, représentée par BEN TEMLISTE Walid a donné en location gérance à la société **ATB SNACK**, SAS au capital de 500 €, RCS en cours TOULOUSE 28 Rue De La Colombette 31000 TOULOUSE, représentée par BEN CHEIKH Abdelaziz, un fonds de commerce de Restauration Rapide sis et exploité au **28 Rue Colombette 31000 TOULOUSE**, pour une durée allant du 01/01/2019 au 31/12/2020 renouvelable par tacite reconduction.

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce parue dans le Journal Toulousain du 24/01/2019 concernant **FREED ACCOUNTING**, il convenait de lire : Siège social : chez HarryCow - 13 rue Sainte-Ursule 31000 Toulouse.

Additif concernant l'objet social, il convient d'ajouter : « mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et services de paiement ET mandataire d'intermédiaire en assurance » en lieu de place de « mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et services de paiement ET mandataire d'intermédiaire en assurance »

Additif aux deux annonces parues dans le JT du 08.11.2018 concernant **SID INVESTISSEMENT**, il convient d'ajouter : à compter du 17 novembre 2018 pour le changement de dénomination et l'extension de l'objet social.

ADDITIF : SARL Particule3d (Journal Toulousain du 23/01/2019), il y a lieu d'ajouter : Siège : 12 Rue Du Cassé, Zone Artisanale du Cassé n°1, 31240 Saint Jean

Additif à l'annonce parue le 31/01/19 concernant la **SAS ATG IMMOBILIER**. Il convient de lire : « Directeur Général : Monsieur Thomas GUIBAUD, 2 rue du Mont Vallier 31500 TOULOUSE. »

Rectificatif à l'annonce parue le 05/07/18, concernant « **SCI JOUBERT** » Il convient de lire : « procès-verbal d'assemblée générale en date du 21 novembre 2018 ».

Rectificatif à l'annonce parue le 31/01/2019, concernant la société **AB TAXI 31**, il y avait lieu de lire : date d'effet de l'AGE de Clôture au 31/01/2018

**Pour vos demandes
de DEVIS**

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

09 83 27 51 41

